



 **MÉZIÈRES-EN-BRENNE**



MEILLEURS VŒUX

Designed by Freepik



Pisciculture en Brenne
Patrimoine culturel immatériel - Page 23

Page 23



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Page 21



expérimentations
navettes autonomes

experimentations-navettes-autonomes.fr

Page 32

MÉZIÈRES AU FIL DE SON HISTOIRE

Que s'est-il passé ce 27 juin 1944? Page 35

HOTEL DU BŒUF COURONNÉ

Georges BLARDAT

Place du Marché - MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Téléphone 16

BONNE CUISINE - VINS Fins - LIQUEURS de Marques
SALLE de BILLARD

SOMMAIRE

EDITORIAL 3

INFORMATIONS MUNICIPALES 5

Permanences.....	5
Conseils municipaux.....	6
Elections 2022.....	18
Panneau Pocket.....	19
Grippe aviaire.....	20

VIE COMMUNALE 21

VIE ÉCONOMIQUE 27

COMMUNAUTE DE COMMUNES 30

MÉZIÈRES AU FIL DE SON HISTOIRE 36

PARC NATUREL RÉGIONAL 40

INFORMATIONS DIVERSES 42

VIE ASSOCIATIVE 46

ÉTAT CIVIL 53

AGENDA 54

NUMÉROS UTILES 55

Mairie

8 place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 04 23

email : mairie@mezieres-en-brenne.fr

Horaires d'ouverture

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30
mardi et samedi 9h-12h

Médiathèque

Espace Mario Alvarado, 36290, Mézières-en-Brenne

Tél. 02 54 38 12 67

Horaires d'ouverture

mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h
jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h

Brenne Box

1 place Jean Moulin, 36290 Mézières-en-Brenne

Téléphone : 02 54 38 59 46

E-mail : brenne-box@coeurdebrenne.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h
mercredi et vendredi : 14h - 17h
espace de coworking ouvert 7/7j 24/24h

Numéros d'urgence

SAMU	15
Gendarmerie	17 ou 02 54 38 28 90
Pompiers	18
ENEDIS Dépannage	09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux	02 54 38 05 78

Enfance

Ecole maternelle J.FOURSAC	02 54 38 01 98
Ecole élémentaire J.THIBAULT	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs	
Saint Michel-en-Brenne	02 54 38 18 60
Multi-accueil Bouts d'ficelles	
Paulnay	02 54 38 17 88

Tirage janvier 2022 – ISSN -1292 - 9498

Directeur de la publication : Jean-Louis CAMUS

Maquette et Photocomposition : Pascal BECTARD

Impression : Mairie de Mézières-en-Brenne

Crédit photos : Auteur(e)s des articles sauf mention



Pour la seconde année consécutive avec l'annulation de notre soirée de vœux, il me reste ce bulletin d'information pour présenter à chacune et chacun de vous mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Ce début d'année 2022 me paraît propice pour faire un point sur les divers projets à venir.

Groupe scolaire :

- rénovation énergétique avec la mise en place de la géothermie.

Le chantier comprend le réseau de chaleur, la reprise complète des 4 classes, sanitaires, accessibilité, acoustique, isolation, la garderie et le logement T2 au-dessus, ainsi que la salle de réunions des enseignants. L'ensemble est financé par la Communauté de Communes. La Commune, pour sa part, assure les travaux de raccordement de la cantine et la réhabilitation des 4 logements d'instituteurs.

Le Routin :

En ce début d'année débutera le projet « Le Routin » chantier communautaire sur les Communes de Saint Michel et Mézières-en-Brenne. Il permettra de les relier par piste cyclable, pédestre et équestre, réalisée sur l'accotement des routes départementales et chemins. Le circuit de l'étang du Couvent sera ainsi réouvert avec, en prime, l'accès à la Maison de la Nature de Chérine. C'est la renaissance de l'itinéraire qui fût le premier circuit balisé de Brenne bien avant la création du Parc Naturel Régional de la Brenne, mais surtout assurer la sécurité d'un itinéraire emblématique de la Brenne.

Bellebouche connaît une phase d'aménagements pour parfaire l'attractivité du domaine :

- La réalisation d'une piscine pour le village vacances et le camping, la réfection complète des 10 huttes sur le camping et la création de 5 abris vététistes,
- La mise en place d'un parcours « accrobranches », la réfection complète du mini-golf, la construction d'un poste de surveillance au niveau des pédalos, la création d'un nouveau parcours d'observation des oiseaux dans la roselière et la construction d'un observatoire pour photographes animaliers (payant sur réservation).

Pour le centre bourg deux projets doivent se concrétiser :

- L'acquisition du « Bœuf Couronné » avec des travaux concernant la partie « hôtel » qui sera réhabilitée pour répondre aux normes d'accessibilité. La gestion sera assurée par le personnel du Moulin. L'espace « restaurant » et son logement sont loués par bail classique.
- Le bâtiment de l'ancienne Poste devient la « Maison de l'Eau ». Elle accueillera au rez-de-chaussée le SMABCAC*, à l'étage la FAREC* et le SEPB*. Les extérieurs réaménagés permettront d'augmenter la capacité de parking de la Place du Chapitre.

LE MOT DU MAIRE

Ces travaux, fruits de longs mois d'études et de recherche du maximum de subvention (80 %) assureront la vitalité de notre commune pour dynamiser son rôle central pour la BRENNE.

Si la pandémie provoque d'importants troubles de tous ordres, elle favorise l'aspiration à la nature sauvegardée et à la qualité de vie enviées et recherchées par bon nombre de citoyens. Nos atouts sont nombreux : les services assurés, le numérique, la présence de nos commerçants, artisans, professions libérales, associations...

La réalité de la ruralité vivante au centre de la France !

Dans mes vœux, je n'oublie pas celles et ceux qui maintiennent le bénévolat au sein de nos différentes manifestations. Certes c'est compliqué mais il ne faut rien lâcher, la vie associative demeure, plus que jamais, un atout majeur pour notre commune.

Bonne et heureuse année ! Une santé infaillible pour une brillante réussite dans vos projets et études.

Jean-Louis CAMUS

Maire de Mézières-en-Brenne

*SMABCAC (Syndicat Mixte d'Aménagement Brenne-Creuse-Anglin-Creuse)

FAREC (Fédération Aquacole de la Région Centre)

SEPB (Syndicat d'Exploitants Piscicoles de la Brenne)

Permanences à la Brenne Box

Assistantes sociales DPDS

- Permanences sur rendez-vous en téléphonant à la Circonscription d'Action Sociale de BUZANCAIS au 02 54 84 05 24
- Pour le public sans enfant ou avec enfant(s) majeur(s) à charge : les 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois par Isabelle SAUVONNET, assistante sociale
 - Pour les familles avec enfant(s) mineur(s) à charge : les 2ème et 4ème jeudi matin de chaque mois avec rendez-vous assurées par Sandrine GORGES, assistante sociale

Mission Locale Indre Sud

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 54 37 27 27. La mission locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs démarches.

Fédération Départementale Familles Rurales Indre

Service d'aide aux consommateurs. Contactez le 02 54 08 71 71 ou conso.indre@famillesrurales.org.

Direction Générale des Finances Publiques (services des impôts des particuliers du Blanc)

2ème et 4ème jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 15h et sans rendez-vous de 15h à 16h30.

ASMAD Association de Services pour le Maintien à domicile

Mme Maryse MOURET permanence le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous ou du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à BUZANCAIS 32 rue des Ponts 02 54 84 23 76

Retraite CARSAT

une animatrice vous accompagne dans vos démarches à la Brenne Box ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h – mercredi, vendredi de 14h à 17h ou 3960.

Assistantes Sociales et permanence administrative MSA

Maison de l'Agriculture 65 avenue Gambetta 36300 LE BLANC
Assistantes sociales 02 54 29 46 32/ Administration 02 54 29 46 30

Assistances sociales spécialisées : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Contact auprès de la DPDS Maison Départementale de la Solidarité – Centre Colbert 4 rue Eugène Rolland - BP 601 - 36020 CHATEAUROUX 02 54 08 39 09.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

14 rue Claude Nicolas Ledoux CHATEAUROUX - accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h ou 3646

ADMR (Aide à domicile en Milieu Rural)

Renseignements : Françoise BOURGY 02 54 38 02 79 ou permanence à LE BLANC Maison des Services 3 avenue Gambetta 02 54 28 74 03 – 06 21 46 14 32

Club de l'Amitié

Président Madame Monique CHICHERY-1er et 3ème lundi de chaque mois de 14h à 18h salle des fêtes : 02 54 38 14 89

Affaires sociales : Robert BOSCARINO, Président sur rendez-vous (contacter la mairie)

PERMANENCE EQUIPE MUNICIPALE : Mairie de MEZIERES EN BRENNE (sur rendez-vous)

Jean-Louis CAMUS	Maire	samedi de 10h à 12h
Michel DAUBORD	1er Adjoint	tous les matins
Cathy LUCHINI	2ème Adjointe	samedi matin sur rendez-vous

Délibérations du Conseil Municipal

Conformément à la loi l'intégralité des procès-verbaux est consultable en Mairie

Délibérations du 17 juin 2021

IMMEUBLE LE BŒUF COURONNE

2021-4-1. Immeuble « Le bœuf Couronné » : option TVA

Le Maire rappelle la délibération du 23 décembre 2020 décidant l'achat de l'immeuble « Le Bœuf Couronné ». La gestion sera confiée à l'association « Le Moulin » en ce qui concerne la partie « Hôtel » existante transformée en gîte. Un bail commercial sera établi avec la SARL Au Bœuf Couronné pour la gestion du « restaurant ». Considérant que les communes redevables de la TVA au titre de locations immobilières peuvent récupérer par la voie fiscale la TVA grevant leurs dépenses, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'opter pour l'assujettissement à la TVA par option pour l'opération concernant la gestion de l'immeuble dénommé « Le Bœuf Couronné » avec des déclarations trimestrielles charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du Centre des Impôts et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

2021-4-2. Bail professionnel avec association « Le Moulin »

Le Maire rappelle la délibération du 23 décembre 2020 décidant l'achat de l'immeuble « Le bœuf couronné ». La gestion sera confiée à l'association « Le Moulin » en ce qui concerne la partie « Hôtel » existante transformée en gîte. Il convient de définir le loyer ainsi que les modalités de location de cette partie de l'immeuble.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure un bail professionnel de 6 ans renouvelable par tacite reconduction avec l'association « LE MOULIN », fixe le loyer mensuel à la somme de 333.33 € hors taxe soit 400.00 € toutes taxes comprises autorise le Maire à signer le bail ainsi que tous les documents nécessaires.

CREATION D'UN PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR : RESULTAT APPEL D'OFFRES

2021-4-3. Résultat de l'appel d'offres pour la création d'un parcours acrobatique en hauteur

Vu le rapport de la Commission d'appel d'offres réunie les 20 avril et 17 mai 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise GRAVITE pour un montant de travaux de 226 540 € H.T. Charge le Maire de négocier le remplacement du parcours « Tyroliennes » sur la traversée de l'étang par un parcours complémentaire « Famille ». Il en rendra compte lors du prochain conseil municipal afin de permettre de régulariser.

AMENAGEMENT DU PLATEAU SUR LE RD6

2021-4-4. Aménagement du plateau sur le RD6 : Régularisation

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de sécurisation du RD6 Route de St Michel, en agglomération, ont été réalisés sur le domaine public routier du Département en 2020. Des travaux de mise en conformité sont nécessaires. Suite à une visite sur les lieux le 20 avril dernier en présence des représentants de la Direction Départementale des Routes, un devis a été établi par la Société SETEC pour un montant de 4 890.65 € TTC. Afin de bénéficier de l'attribution du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée pour ces dépenses, il convient de passer une convention avec le Département.

REPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2021-4-5. Répartition des subventions aux associations

Vu les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations, considérant qu'un conseiller municipal, même simple adhérent à une association, peut être considéré comme intéressé à l'affaire s'il participe à une délibération allouant une subvention de la commune à ladite association.

Il convient donc que les conseillers intéressés ne participent pas au vote, ainsi M. DOISEAU, M. BECTARD, M. CAMUS ne participent pas au vote de cette délibération. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la répartition des subventions aux associations ainsi qu'il suit :

Désignation de l'association	2021	
Club Amitié		
Prévention routière		
Ass Le MOULIN -	22 200,00	avec gestion du camping
Comité de Jumelage WATOU		
Famille Rurale		
Comité de Jumelage BARZANO		
Brenne Twirling Club (location bus pour compétition)		
Judo Club de la Brenne		
Ass Les Orchidées	500,00	
Souvenir Français délég Mézières	80,00	
<small>(Bénévoles de la Brenne (concours jumelage poullaines et sons du 10 août))</small>	2 500,00	
Club de tir Brennou	500,00	
Brennoux solidaires		
Tennis club	1 000,00	
Musique en Brenne	1 000,00	
BIP TV	500,00	
BRP CFA Indre et Loire		
Divers	3 720,00	
TOTAL	32 000,00	

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'objectif avec l'association « Le Moulin » pour la gestion du gîte d'étape et du camping, l'organisation des expositions et des randonnées.

ADMISSION EN NON VALEUR

2021-4-7. Admission en non valeur Budget Annexe « Cantine »

Le Maire donne connaissance au conseil municipal d'une demande d'admission en non valeur pour un montant de 447,30 € concernant les repas pris à la cantine scolaire par des enfants domiciliés à Paulnay durant l'année scolaire 2017-2018. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus, accepte de mettre en non-valeur la somme de 447,30 €, sollicite le remboursement de cette somme par la commune de domicile des enfants.

DISPOSITIF PAYFIP

2021-4-8. Dispositif Payfip

Le Maire donne connaissance d'un message de la Direction Générale des Finances Publiques.

En application de l'article 75 de la loi n° 2017-1775 du 28 décembre 2017 de finances rectificative pour 2017 et par le décret n° 2018-689 du 1er août 2018, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, l'Etat ainsi que les établissements publics de santé ont l'obligation de mettre à la disposition de leurs usagers un service de paiement en ligne. Ce service est obligatoire pour notre collectivité depuis le 1er juillet 2020.

Il est donc nécessaire de le mettre en place. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention d'adhésion à PayFIP ainsi que les formulaires d'adhésion (un par budget).

MUSIQUE AU FIL DE L'INDRE

2021-4-9. Musique au fil de l'Indre

Le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un courrier en date du 22 février 2021 de l'association Musique au fil de l'Indre, souhaitant organiser comme l'an passé une répétition de l'orchestre sur le marché le jeudi matin en juillet. Le coût de cette prestation serait fixé à 1 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

FIN DE MISE A DISPOSITION LOGEMENT DES HARAS : REGULARISATION AVEC LA CDC

2021-4-10. Fin de mise à disposition logement HARAS régularisation avec la CDC Cœur de Brenne

Le Maire expose que par délibération n° 2019-01-11 du 31 janvier 2019 la résiliation de la convention de mise à disposition en date du 15 octobre 2006 concernant le logement situé 18 Rue des Haras avec la Communauté de Communes Cœur de Brenne. Il était prévu le remboursement de chaque échéance trimestrielle du prêt au prorata du capital utilisé pour les travaux de ce logement effectués par la CDC Cœur de Brenne.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POLE ENERGIE CENTRE POUR L'ACHAT 'ELECTRICITE

2021-4-11. Adhésion au groupement de commandes « Pole Energie Centre » pour l'achat d'électricité

Considérant que la commune de Mézières en Brenne a des besoins en matière de fourniture d'électricité, et de services associés, considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Territoire d'énergie Centre Val de Loire », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur, considérant que le SIEIL, ENERGIE Eure-et-Loir et le SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de

l'Indre), en leur qualité de membres pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs départements respectifs, considérant que la commune de Mézières en Brenne au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes, étant précisé que la commune de Mézières en Brenne sera informée du lancement de chaque marché d'achat d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide l'adhésion de la commune de Mézières en Brenne au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés ;
- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes joint en annexe à la présente délibération. Cette décision vaut signature de l'acte constitutif par Monsieur le Maire pour le compte de la commune de Mézières en Brenne dès transmission de la présente délibération au membre pilote du département ou coordonnateur,
- Prend acte que le coordonnateur du groupement de commande est l'interlocuteur privilégié de la commune de Mézières en Brenne pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Mézières en Brenne, et ce sans distinction de procédures,
- Autorise Monsieur le Maire à valider la liste des points de livraison à engager dans les marchés passés dans le cadre du groupement,
- Autorise Monsieur le Maire à habilitier le coordonnateur et le syndicat d'énergie de son département à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune de Mézières en Brenne,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les ordres de services, les contrats de fourniture d'énergies et les avenants avec les fournisseurs d'énergies retenus par le groupement de commandes,
- S'engage à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.

Délibérations du 20 septembre 2021

DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre de ses délégations de pouvoir, Monsieur Maire informe le conseil municipal qu'il a passé une convention avec le Comité de l'Indre de Natation pour la réalisation d'un espace aquatique ludique au public du 20 juillet au 12 août 2021 sur le plan d'eau « Bellebouche » moyennant une participation de 3 500 €.

REHABILITATION DE L'IMMEUBLE : 2 RUE DU BOUT DU MONDE

2021-05-01. Réhabilitation de l'immeuble situé 2 Rue du Bout du Monde

Le Président de la commission « Travaux » expose qu'il convient de réhabiliter l'immeuble situé 2 Rue du bout du monde. Une étude a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre, dans le cadre de la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé pour la rénovation énergétique de ce bâtiment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux de rénovation énergétique du bâtiment situé 2 Rue du bout du Monde, sollicite une aide financière auprès de :

- Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre
- Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale
- Conseil Départemental dans le Cadre du Fonds d'Action Rurale

Charge le Maire d'établir les dossiers de demande de financement et l'autorise à signer tous les documents.

ACHAT DE LA PROPRIETE "AXEREAL"

2021-05-02. Achat de la propriété "AXEREAL"

Le Maire informe le conseil municipal que la propriété « AXEREAL » située 11 Avenue de Verdun est en vente. Elle comprend les parcelles : section AC n° 76, 194, 195, 196, 209, 211, 225, 226, 227 d'une superficie de 85 à 83 ca.

Considérant que l'ensemble immobilier est composé de quatre bâtiments très anciens, vétustes :

- magasin, couverture en ardoises ,

- silo en ossature acier,
- séchoir et stockage de céréales : bâtiment en béton,
- gare avec lampisterie, quai et habitation ;

Considérant qu'un devis d'un montant de 23 457,12 € H.T. a été établi pour la démolition du silo à ossature acier, considérant que l'ensemble des bâtiments de l'ancienne gare et le magasin sont laissés sans entretien depuis de très longues années, notamment en ce qui concerne les charpentes-couvertures, considérant que le bâtiment béton du séchoir et stockage de céréales n'est pas désamianté ; considérant que l'ensemble des terrains doivent être traités en réhabilitation de « friches industrielles » ;

Il propose l'acquisition de ce bien moyennant la somme de 1 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir l'ensemble immobilier situé 11 Avenue de Verdun, cadastré : section AC n° 76, 194, 195, 196, 209, 211, 225, 226, 227.

Il propose la somme de 1 € pour l'achat de l'ensemble immobilier. Les frais de diagnostics seront à la charge du vendeur.

Il charge : Le Maire de négocier avec le propriétaire : AXEREAL, Maître LUTHIER, notaire à Mézières en Brenne d'établir l'acte d'achat. Il autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires.

Les crédits seront inscrits au budget 2022.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SITE DE BELLEBOUCHE

2021-05-03. Développement touristique du site de Bellebouche : demande de DETR Complémentaire

Vu la délibération n° 2021-02-07 du 18 février 2021 approuvant le plan de financement de ce projet, considérant que la demande 2021 au titre de la DSIL 2021 n'a pas été honorée,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite à titre dérogatoire, une part supplémentaire de 209 586,23 € au titre de la DETR 2021
- Autorise le Maire à signer tous les documents.

2021-05-04. Développement touristique du site de Bellebouche : Bâtiment d'accueil : lots n° 2 – 3 - 4

Vu la délibération n° 2020-08-03 du 23/12/2020 retenant les entreprises pour le bâtiment d'accueil. L'entreprise retenue pour les lots n° 2 – 3 – 4 nous a transmis des devis réactualisés par rapport aux offres retenues.

Considérant que le montant du marché est inférieur à 100 000 €,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de consulter directement les entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres.
- Autorise le maire à négocier et à retenir les entreprises.

Il en rendra compte lors de la prochaine session.

2021-05-05. Développement touristique du site de Bellebouche : Abri Piscine

Vu la délibération n° 2021-01-01 du 22/01/2021 retenant les entreprises pour la construction de la piscine au village vacances de Bellebouche,

Considérant que le projet ne comprend pas un abri et qu'il serait nécessaire d'en prévoir un,

Considérant l'estimation de ces travaux complémentaires, le présent marché est soumis aux dispositions des articles R2123-1 et suivants du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide qu'il sera procédé à un marché à procédure adaptée pour la construction de l'abri de la piscine,
- Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises
- Charge le Maire de la procédure et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Il en rendra compte lors d'une prochaine session du Conseil Municipal.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe « Bellebouche à l'opération 24 : Développement touristique du site

PRET POUR BUREAU DU TOURISME

2021-05-06. Prêt pour bureau du tourisme

Afin de financer l'aménagement du bureau du tourisme, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de contracter un prêt d'un montant de 100 000 € auprès du Crédit Agricole Centre Ouest sur une durée de 20 ans, avec des remboursements trimestriels au taux fixe de 0.75 %, Il autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

2021-05-08. Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes est un mécanisme de péréquation horizontale mis en place depuis 2012.

Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Les EPCI et les communes membres doivent choisir le mode de répartition au sein de l'ensemble intercommunal.

Le Maire donne lecture de la délibération n° 05/07-2021 du conseil communautaire du 28 juillet 2021. Il précise qu'elle n'a pas été prise à l'unanimité. Aussi, les conseils municipaux doivent se prononcer.

Le Maire propose, pour l'année 2021, d'approuver la délibération de la CDC et d'opter pour la répartition « dérogatoire libre » afin que la CDC Cœur de Brenne puisse percevoir le FPIC communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la délibération de la CdC du 28 juillet 2021 relative à la répartition dérogatoire libre du FPIC,

DECIDE, pour l'année 2021, d'opter pour la répartition « dérogatoire libre » afin que la CDC Cœur de Brenne perçoive le montant du FPIC communal.

CAPITAL AU PROFIT DE LA COMMUNE

2021-05-09. Capital au profit de la Commune de Mézières en Brenne

Le Maire rend compte au conseil municipal d'un courrier reçu du Crédit agricole « Service Successions » informant que la commune est bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la prestation du contrat FLORIANE n° 00078472881 et désigne Monsieur CAMUS Jean-Louis, Maire pour percevoir les fonds.

COMPATIBILITE DU PLU AVEC LE SCOT BRENNE MARCHE

2021-05-10. Compatibilité du PLU avec le SCOT Brenne Marche

Le Maire informe le conseil municipal que le schéma de cohérence territoriale (SCOT) a été élaboré à l'échelle du territoire du syndicat mixte Brenne Marche couvrant le territoire de notre commune. Ce schéma a fait l'objet d'une approbation en date du 6 février 2019.

Au regard des dispositions du code de l'urbanisme, les plans locaux d'urbanisme préexistants doivent se mettre en compatibilité avec les dispositions de ce schéma dans un délai de 3 ans par le biais soit d'une modification, soit d'une révision.

Notre PLU a été approuvé le 20 janvier 2014 complété par une délibération du 26 mai 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à la révision du PLU, charge le Maire de déposer les dossiers de demandes de financements, consulter les bureaux d'études, l'autorise à signer tous les documents. Il rendra compte lors d'une prochaine session

CONTRAT CTZH AVENANT 3

2021-05-11. Contrat CTZH Avenant n° 3

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation de la roselière de la queue de l'étang de Bellebouche sont inscrits dans le cadre du projet de Contrat Territorial Zones Humides (CTZH) porté par le Parc Naturel Régional de la Brenne.

Pour participer à cette action, la commune a signé le Contrat Territorial Zones Humides Brenne porté par le Parc naturel Régional de la Brenne. Celui-ci fait l'objet d'un avenant n° 3.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 du contrat CTZH.

2021-05-12. RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal prend acte des rapports 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'Assainissement collectif du syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières en Brenne et St Michel en Brenne

PROJET DE FUSION DU SIE MEZIERES ET ST MICHEL EN BRENNE

2021-05-13. Fusion du SIE Mézières en Brenne et St Michel en Brenne

Le 1er adjoint, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières en Brenne et St Michel en Brenne informe le conseil municipal que par délibération 2017-03-02 en date du 28 juin 2017, le conseil municipal avait acté le principe d'une étude de faisabilité pour un projet de regroupement des :

- Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières – St Michel en Brenne,
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Clion
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Brenne
- Et des Communes de Palluau sur Indre et Saint Genou

En vue de créer un Syndicat unique ayant pour objet la gestion des compétences :

- Eau potable
- Assainissement collectif

dans un mode de gestion en régie directe.

Les études patrimoniales étant finalisées, une réunion d'information invitant l'ensemble des conseils municipaux a eu lieu le samedi 18 septembre 2021. MM. DAUBORD Michel et BOSCARINO Robert, se retirent de la salle afin de ne pas prendre part au vote. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 1 abstention : Mme AYALA Natacha, émet un avis favorable à la création d'un syndicat unique.

ANNULATION PARTIELLE DE LA DETTE DE CAP SUR LA BRENNE

2021-05-14. Annulation partielle de la dette de Cap sur la Brenne : ajustement de la provision

La provision constitue l'une des applications du régime de prudence contenu dans l'instruction budgétaire et comptable applicable aux communes. Il s'agit d'une technique comptable qui permet de constater une dépréciation, un risque ou l'étalement d'une charge.

L'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 a modifié à compter du 1er janvier 2006 le régime des provisions prévu dans l'instruction comptable. Cette réforme a eu pour objectif de simplifier le régime des provisions en proposant une refonte du système basé sur une approche plus réaliste du risque.

Au cours des années 2015 et 2016, une provision de 32 000 € a été constituée sur le budget annexe de Bellebouche afin de couvrir le risque de la dette de loyers restant due par l'association Cap sur la Brenne.

Par délibération n° 2021-03-02 en date du 31 mars 2021, une provision de 20 603.29 € a été constituée sur le budget annexe de Bellebouche afin de couvrir le risque de la dette du loyer du 1er trimestre 2021 restant due par l'association Cap sur la Brenne. A ce jour la dette de cette association s'élève à 29 500 €, suite au respect du délai de paiement qui lui a été accordé par la trésorerie en concertation avec la municipalité. En conséquence une partie de la provision constituée par les exercices précédents peut être reprise.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ajuster la provision constituée en la réduisant de 9 103.29 € ; ainsi l'intégralité des loyers restant dus à ce jour par l'association sera couverte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reprendre la provision constituée au titre des retards de loyers de l'Association Cap sur la Brenne à hauteur de 9 103.29 € sur le budget annexe « Base de loisirs de Bellebouche », charge Monsieur le Maire ou son représentant, d'émettre les mandats et titres nécessaires à la comptabilisation de cette opération de l'année 2021.

UTILISATION DE LA SALLE «TARDIVON»

2021-05-15. Utilisation de la salle « TARDIVON »

La salle « Jacqueline TARDIVON » est utilisée depuis le 1er septembre. Il serait donc nécessaire de définir les conditions financières d'utilisation. Un agenda partagé a été mis en place entre la Médiathèque et le secrétariat de mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Charge le Maire d'établir les conventions de mise à disposition de cette salle avec les utilisateurs,
- L'autorise à signer tous les documents nécessaires,
- Fixe les tarifs de location suivants :
- Associations locales : gratuit
- Hors associations locales : 15 € par ½ journée ou 25 € par journée. Un titre de recettes sera émis à chaque location.

DOCUMENT UNIQUE

2021-05-16. Document unique

L'adjoint informe le conseil municipal de la réunion concernant le document unique, à laquelle il a assisté. Chaque collectivité doit établir un document unique de l'évaluation des risques professionnels. Celui-ci doit être mis à jour chaque année.

Le pôle prévention du Centre de Gestion 36 peut assister les collectivités pour la mise en place de cette démarche de prévention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite l'assistance du CDG36 pour l'établissement du document unique de notre collectivité. Le coût est de 750 €. La mise à jour annuelle est de 250 €.

Les crédits sont inscrits au budget.

INFORMATIONS DIVERSES

M. BECTARD présente un compte rendu des diverses réunions de la commission « Communication ».

Mme LUCHINI évoque le problème du stationnement devant la Boucherie « Les Délices de Brenne ». Les livreurs ne peuvent pas toujours s'arrêter devant l'entrée car des véhicules y sont stationnés. Une signalisation au sol serait nécessaire.

Délibérations du 15 novembre 2021

DECISIONS DU MAIRE

Par ses délégations de pouvoir, Monsieur Maire informe le conseil municipal, que :

Dans le cadre de l'aménagement du pôle touristique ludique du site de Bellebouche

- Pour la construction du bâtiment d'accueil sur le site de Bellebouche

il a retenu les entreprises suivantes :

- Lot n° 2 : Ets BREMAUD pour un montant de 26 570,48 € H.T.
- Lot n° 3 : Ets BHM pour un montant de 13 597,50 € H.T.
- Lot n° 4 : Ets BHM pour un montant de 3 653,20 € H.T.

- Pour la construction de l'abri-cyclo, l'acquisition de mobilier et la rénovation du mini-golf

il a retenu les entreprises suivantes :

- Construction de l'abri cyclo – SARL MERLOT pour un montant de 9 250 € H.T.
- Acquisition de mobilier - RONDINO pour un montant de 23 019,93 € H.T.
- Rénovation du mini-golf - SETEC pour un montant de 22 490,02 € H.T.

le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Contrat de solidarité territoriale :REGION	11 377,00 €
Département	16 428,00 €
Fonds propres	26 954,00 €

Il a sollicité du Conseil Départemental une aide financière pour un montant de 16 428,00 €.

Un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional dans le cadre du CRST pour un montant de 11 377,00 €.

Marché de vente d'électricité avec ENGIE

Il a renouvelé le contrat de marché de vente d'électricité PC-20211003-4456338 pour l'ensemble de nos points de livraison auprès d'ENGIE à compter du 1er janvier 2022

Contrat avec ODYSSEE

Il a renouvelé le contrat de confort confiance (contrat 3 C) avec la Société ODYSSEE de 2022 à 2024 inclus moyennant la somme de 835.16 € H.T pour les logiciels professionnels utilisés par le service administratif.

Contrat de maintenance chaudière gaz

Il a renouvelé le contrat avec ENGIE Home Services pour une durée de 36 mois dans le cadre de la maintenance des chaudières à gaz situées dans les logements communaux rue de la Mairie et Place Jean Moulin pour un montant de 572.70 € HT par an.

Contrat de maintenance logiciels ODYSSEE

Il a décidé d'accepter l'avenant n°1 au contrat de maintenance des logiciels avec la Société ODYSSEE à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2023 inclus, moyennant la somme de 718,74 € H.T par an.

Contrat de maintenance logiciels AMETHYSTE (gestion cimetière)

Il a décidé d'accepter le contrat de maintenance du logiciel « AMETHYSTE » (gestion du cimetière) avec la Société SISTEC à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022 inclus, moyennant la somme de 296.17 € H.T.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : RESULTAT CONSULTATION ABRI PISCINE

2021-06-01. Abri piscine : résultat appel d'offres

Vu la délibération du 20 septembre 2021 décidant qu'il sera procédé à un marché à procédure adaptée pour la construction de l'abri de la piscine, vu les offres remises par le maire au maître d'œuvre, vu le rapport d'analyses des offres, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de retenir l'entreprise : ABRISUD pour un montant de 72 500 € H.T.
- Autorise le Maire à signer le marché ainsi que tous les documents nécessaires.

RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE AUX NORMES DE 4 LOGEMENTS »

2021-06-02. Rénovation énergétique et mise aux normes de 4 logements

Le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes « Cœur de Brenne » a fait réaliser un projet de réseau de chaleur et des études énergétiques sur le groupe scolaire. Le bâtiment comprend les 4 logements qui ont été intégrés dans cette étude.

Lors de la session du 18 novembre 2021, le conseil municipal avait donné son accord de principe pour la réalisation de cette étude.

La société BSE nous a transmis son diagnostic énergétique ainsi qu'un devis d'un montant de 14 900 € H.T. pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique ainsi que la mise aux normes des 4 logements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte le devis de la société BSE pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique et la mise aux normes des 4 logements situés 8-10 Rue Bourreau
- Charge le maire de déposer les demandes de financement auprès des différents organismes.

Il en rendra compte lors d'un prochain conseil municipal.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022.

LEGS AU PROFIT DE LA COMMUNE

2021-06-03. Legs au profit de la commune

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2242-1, les communes sont habilitées à percevoir des dons et legs,

Vu la décision de Madame MARCHAIS-CHICHERY Lydie, née à Chatillon-sur-Indre (Indre) le 11 mars 1947, décédée à Châteauroux (Indre) le 27 juillet 2021, n'ayant laissé aucun enfant, ni descendant, ni conjoint, qui, par testament remis à l'Etude de Maître LUTHIER, Notaire à Mézières en Brenne, a institué comme légataire universelle la Commune de Mézières en Brenne de la totalité de ses biens meubles et immeubles sans aucune exception ni réserve.

L'actif net successoral est estimé par le notaire à la somme de 285 117,27 € y compris la maison d'habitation située 40 route de Châteauroux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accepter ce legs,
- Donne délégation à Monsieur le Maire : CAMUS Jean-Louis, à l'effet de signer les documents nécessaires.

2021-06-04. Legs au profit de la commune

Le Maire rend compte au conseil municipal d'un courrier reçu du GAN PATRIMOINE STRATEGIES informant que la commune est bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie.

Considérant que le Conseil Municipal doit statuer sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte le capital du contrat n° 2N010054564X,
- Désigne Monsieur CAMUS Jean-Louis, Maire, pour percevoir les fonds.

TARIFICATION 2022-2023

2021-06-05. Tarification 2022-2023

Vu la délibération du 03 décembre 2020 fixant les tarifs pour 2021, considérant l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur 1 an (+ 2,6 %), le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs ainsi qu'il suit :

A compter du 1er janvier 2022 :

Salle des Fêtes :

Prestations	Tarifs 2022
Bal, soirée karaoké organisé par associations locale	140,00 €
Bal, soirée karaoké organisé par professionnels	300,00 €
Bal, soirée karaoké organisé par associations hors commune	300,00 €
Concours de belote, lotos, thé dansant	67,00 €
Repas matinée et soirée (midi, soir et bal) Habitants de la Commune	225,00 €
Repas matinée et soirée (midi, soir et bal) Habitants hors Commune	300,00 €
Vin d'honneur	37,00 €
Théâtre conférence réunion vente publique	34,00 €
Location couvert (par couvert)	1,00 €
Activités culturelles et sportive (par heure)	5,00 €
Location cuisine (par journée)	17,00€

La salle des fêtes sera offerte gratuitement pour la première manifestation organisée au cours de l'année par chaque association locale. Elle sera gratuite pour toutes les manifestations organisées par le Club de l'Amitié, l'association des Sapeurs-Pompiers, les Comité de Jumelage Mézières/Barzano et Mézières/Watou.

Seule l'utilisation de la cuisine sera facturée. Pour les cours de Yoga, la salle des fêtes sera gratuite. L'avantage consenti par la commune à ces associations du fait de la non-facturation de la location sera évalué en fonction du tarif ci-dessus et devra figurer dans les documents comptables de ces associations. Une salle municipale sera mise à disposition des différents organismes politiques et syndicaux pour l'organisation de réunions publiques ainsi que pour les associations (loi 1901) pour l'organisation de leur assemblée générale et leurs réunions de bureau.

Photocopies :

Pre stations	Tarifs 2022
Particulier format A4 noir et Blanc	0,36 €
Particulier format A4 couleur	0,70 €
Particulier format A3 noir et blanc	0,67 €
Particulier format A3 couleur	1,00 €
Association locale format A4 noir et blanc	0,15 €
Association locale format A4 Couleur	0,50 €
Association locale format A3 noir et blanc	0,25 €
Association locale format A3 Couleur	0,80 €

Pompes funèbres :

Pre stations	Tarifs 2022
Entrée et sortie caveau provisoire	53,00 €
Location du caveau provisoire pendant les 7 premiers jours	gratuite
Pour les jours suivants : par jour	3.20 €

Concessions dans le cimetière :

Pre stations	Tarifs 2022
30 ans le m ²	110,00 €
50 ans le m ²	170,00 €
Concession d'une case 30 ans	220,00 €
Plaque pour jardin du souvenir	78,00 €

L'emplacement d'une concession est de 2 m². Le passe-pied reste propriété communale.

Droits de place – Marchés : (y compris tout commerce ambulancier, après autorisation du maire, sur la Place Jean Moulin, hors marché du jeudi matin.)

Pre stations	Tarifs 2022
Camion boutique et étalage de moins de 15 ml	3,00 €
Camion boutique et étalage de plus de 15 ml	5,00 €
Forains, distributeurs, manège	50,00 €
Branchement électrique	4,00 €

Droits de place - Place du Général de Gaulle réservés aux producteurs, le dimanche matin :

3.00 € par m² par mois.

Concessions dans le cimetière :

Prestations	Tarifs 2022
ml façade d'exposition	1,00 €
Véhicule expo-vente	16,50 €
Voiture exposée	7,20 €
Emplacement forain	42,00 €
Branchement électrique	4,00 €

Location du bloc sanitaire de Bellebouche : (facturation hors fluides facturés selon consommation)

- Journée : 170 € H.T
- Weekend : 260 € H.T. (du vendredi soir au dimanche soir)
- Semaine : 700 € H.T. (du samedi matin au samedi matin)

Forfait ménage à la restitution des clés : Ménage au nombre d'heures réellement passées suivant le salaire horaire brut et charges patronales comprises applicables à l'agent qui effectue cette prestation. Le minimum de cette prestation sera de 100 €.

Camping Municipal « La Caillauderie »:

Prestations	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Emplacement tente, caravane, camping-car (forfait pour 2 personnes)	8,00 €	8,00 €
Personne supplémentaire	3,00 €	3,00 €
Prise électrique	4,50 €	4,50 €

CONVENTION COURS DE TENNIS

2021-06-06. Convention pour l'utilisation des cours de tennis avec l'association « Tennis »

Considérant que les cours de tennis n'étaient plus utilisables, la convention du 12 mai 1995 entre le club de Tennis de Mézières en Brenne et la Commune a été résiliée par délibération en date du 30 mai 2005.

De nouveaux terrains ont été construits près du Gymnase et mis à la disposition de l'association.

Monsieur le Maire présente le projet de convention à établir avec le Tennis Club.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte ce projet et autorise le Maire à signer la convention.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEI

2021-06-07. Rapport d'activités 2020 du SDEI

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2020, du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre

INFORMATION SUR PROJET DE FREE MOBILE

Le Maire présente le projet de Free Mobile au Conseil Municipal

Délibérations du 10 décembre 2021

DECISIONS DU MAIRE

Par ses délégations de pouvoir, Monsieur Maire informe le conseil municipal, que :

Contrat de maintenance des chaudières « gaz »

Il a renouvelé le contrat de maintenance des chaudières « gaz » situées 1, 1Bis Rue de la Mairie et 10 place Jean Moulin, avec la Société ENGIE Home Services pour une durée de 36 mois

Subvention DRAC pour extension des horaires d'ouverture au public de la Médiathèque

Il a sollicité une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la quatrième année d'extension des horaires d'ouverture au public de la médiathèque, de 10 h par rapport à 2019 et approuvé le plan de financement lié à cette dépense, conformément au règlement de la DRAC Centre-Val de Loire, pour l'année 2022, soit :

Organisme	Taux	Montant
DRAC	45 %	7 332.06 €
Autofinancement	55 %	8 961.42 €
Total		16 293.48 €

Contrat de maintenance logiciels ODYSSEE

Il a accepté l'avenant n°1 au contrat de maintenance des logiciels avec la Société ODYSSEE à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2023 inclus, moyennant la somme de 718,74 € H.T

PROPOSITION DU CPIE

2021-07-01. Proposition du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne-Berry

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry qui demande la possibilité d'accueillir le transfert des bureaux de son association dans notre commune, suite aux différents échanges qui ont eu lieu avec M DAUBORD Michel, 1er Adjoint.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de ne pas donner une suite favorable à la demande du CPIE.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2021-07-02. Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (réalisation d'une opération « sortie de vacance centre bourg pôle de vie »)

La Commune de Mézières en Brenne, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de revitalisation rurale du Parc Naturel Régional de la Brenne souhaite que le traitement de la vacance dans son centre bourg soit, inclus dans le plan d'actions.

Pour cela :

Elle valide la démarche proposée d'accompagnement de biens vacants par la réalisation de fiches accessions, sur des biens qu'elle devra préalablement cibler avec Soliha, choisi pour animer l'OPAH-RR.

Elle valide également le fait de pouvoir accompagner jusqu'à 2 projets, et donc de budgéter 30 000 € sur 5 ans pour pouvoir accompagner des projets lourds d'acquisition plus travaux pour des propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH, avec la nécessité de pouvoir utiliser une partie de ces fonds dès 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne mandat au Maire pour co-signer l'avenant à la convention d'OPAH-RR qui sera établie avec l'ANAH et le PNR, avec un engagement d'actions sur 5 ans.

Annule la délibération n° 2019-02-15 du 06 mars 2019.

PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CDC CŒUR DE BRENNE

2021-07-03. Projet de pacte de gouvernance de la CDC Cœur de Brenne

La Loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 a introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance qui a pour but de définir les relations entre les communes et leur intercommunalité et d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

Le projet de Pacte de gouvernance de la CDC Cœur de Brenne a été élaboré par un comité de pilotage composé des 11 maires et a été présenté au conseil intercommunal le 27 octobre dernier.

Afin de finaliser l'adoption, ce projet est soumis à l'avis des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte et émet un avis favorable au projet de Pacte de gouvernance présenté.

SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES

2021-07-04. Subvention au budget annexe « Bellebouche »

Le Maire rappelle au conseil municipal, qu'il avait été inscrit le versement de la somme de 122 972.17 € du budget principal au budget Bellebouche afin de l'équilibrer.

Après vérification de la comptabilité, compte tenu des différents engagements, le montant de la subvention d'équilibre s'élève à 45 308.01 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'équilibre au budget Bellebouche pour un montant de 45 308.01 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

2021-07-05. Subvention au budget annexe « CCAS »

Le Maire rappelle au conseil municipal, qu'il avait été inscrit le versement de la somme de 5 160 € du budget principal au budget CCAS afin de l'équilibrer.

Après vérification de la comptabilité, compte tenu des différents engagements, le montant de la subvention d'équilibre s'élève à 5 160 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser une subvention d'équilibre au budget CCAS pour un montant de 5 160 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

RÉHABILITATION DU BÂTIMENT 2 RUE DU BOUT DU MONDE

2021-07-06. Réhabilitation du bâtiment 2 Rue du Bout du Monde : Etude énergétique

Le Président de la Commission des travaux et bâtiments communaux rappelle que des travaux de réhabilitation du bâtiment situé 2 Rue du bout du monde sont prévus. Afin de déposer les demandes de financement, une étude énergétique est nécessaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge le Maire de commander une étude énergétique auprès d'une entreprise agréée. Les crédits seront inscrits au budget 2022.

PROJET BÂTIMENT 1 ET 1 BIS RUE DE LA MAIRIE

2021-07-07. Projet bâtiment 1 et 1 Bis rue de la Mairie

Le Maire expose au Conseil Municipal que le bureau situé 1 Rue de la Mairie sera libéré dans le courant de l'année 2022.

La Communauté de Communes Cœur de Brenne souhaiterait y installer des bureaux pour développer les services de Brenne Box. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose à la CDC Cœur de Brenne l'acquisition du bâtiment, demande au Maire de faire procéder à une division de parcelle

Il en rendra compte lors d'un prochain conseil

SAISON CULTURELLE 2022

2021-07-08. Saison culturelle 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du programme culturel 2022 présenté par Catherine ROBERT.

Cette saison culturelle est estimée à 8 950 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne tout pouvoir à M. le Maire pour la réalisation de ce programme culturel et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Les prestations seront réalisées sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

ETUDE DES LOYERS DE LA MAISON MÉDICALE

2021-07-09. Etude des loyers de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Monsieur le 1er Adjoint rappelle au Conseil municipal que chaque praticien dispose d'un bail professionnel pour occuper la maison de santé multidisciplinaire. Une clause de révision y est incluse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 4 voix contre : ROBERT Catherine, BECTARD Pascal, SCHNEIDER Martine, LANCHAIS Roland ; 2 abstentions : AUCUY Isabelle, VERITE Jérémy.

Décide d'annuler cette clause intitulée « Révision » des loyers.

La rédaction des avenants aux baux notariés et notamment la prise en compte des frais, sera étudiée lors du prochain conseil municipal.

PERSONNEL

2021-07-10. Organisation du temps de travail

2021-07-11. Autorisations spéciales d'absence

Vu la longueur des textes, l'intégralité de ces délibérations est à consulter en Mairie

2021-07-12. Fiche de poste « Agent de restauration scolaire »

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission « Cantine » lors de sa dernière réunion a examiné l'évolution de la fiche de poste de l'agent de restauration scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la fiche de ce poste

2021-07-13. Poste de remplaçante à l'adjoint d'animation

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'agent d'animation de la médiathèque est en congé parental jusqu'au 31 mars 2022, suite à son congé maternité.

L'agent qui la remplace est en poste depuis le 1er septembre 2020. Elle est rémunérée sur la base de l'indice brut 367.

La rémunération des postes de contractuel sont fixés par le conseil municipal.

Considérant l'ancienneté de cet agent il propose de la revaloriser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe la rémunération de cet agent à l'indice brut : 387

2021-07-14. Poste d'adjoint administratif à l'agence postale

Le Maire rappelle la délibération n° 2019-05-06 du 18 juillet 2019 décidant la création du poste d'adjoint administratif pour l'accueil de l'agence postale à raison de 18 h par semaine.

Considérant que depuis le transfert de l'agence dans les locaux situés 4 Place de la Mairie, un délai de 10 minutes est nécessaire pour activer le coffre, afin de ne pas réduire les horaires d'ouverture au public, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint d'administratif à raison de 19,5 h par semaine à compter du 1er janvier 2022.

EXTENSION ÉLECTRIQUE FREE MOBILE

2021-07-15. Demande participation pour extension électrique Free Mobile

Le Maire donne lecture d'une demande de participation pour l'extension électrique BT suite à une demande de raccordement de Free Mobile pour un montant de 20 736 € TTC.

Un avis favorable a toujours été émis pour les extensions électriques BT mais la Commune n'a jamais participé. Elle a laissé la charge au demandeur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet. La Commune ne participera pas au financement de cette opération.

DOSSIER SCOLAIRE : FUSION DES ÉCOLES DE MÉZIÈRES-EN-BRENNE

2021-07-16. Fusion des écoles de Mézières-en-Brenne

Le Maire donne lecture d'une demande émanant de l'Inspection de l'Education Nationale – Circonscription de Le Blanc concernant la fusion des écoles maternelle et primaire de Mézières-en-Brenne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de conserver 5 classes et les 5 postes d'enseignants. L'école maternelle et l'école de primaire seront ainsi réunies sous une seule direction. Ce groupe scolaire prendra le nom de : THIBAULT-FOURSAC

Elections présidentielles et législatives 2022

Inscription sur les listes électorales, ce qui change :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Attention: le secrétariat de Mairie est fermé le matin du 4 mars

- La possibilité de vérifier sa situation électorale directement en ligne. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site : www.service-public.fr

- L'inscription en ligne : chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, aura la possibilité de s'inscrire directement par internet sur le site : www.service-public.fr

Procuration, ce qui change :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Votre commune sur votre mobile

La mairie de Mézières-en-Brenne se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT


Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



INFORMATION IMPORTANTE- INFLUENZA AVIAIRE

Vous trouverez ci-après le communiqué de presse précisant que la France passe au niveau de risque "élevé" sur tout le territoire hexagonal au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe. Je vous demande de bien vouloir vous conformer aux mesures de prévention décrites dans ce communiqué. Vous remerciant de votre compréhension,

Le Maire, Jean-Louis CAMUS

PS : Si vous ne possédez plus de volailles, merci de bien vouloir en informer le secrétariat de mairie.

COMMUNIQUE DE PRESSE du 5 novembre 2021

La France passe au niveau de risque « élevé » sur le territoire hexagonal et renforce la gouvernance de crise face à la progression du virus en Europe. Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a placé l'ensemble du territoire métropolitain en risque « élevé » au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire en Europe. Des mesures de prévention renforcées vont donc s'appliquer afin de protéger les élevages de volailles. Elles s'accompagnent d'un renforcement des dispositifs de gestion de crise au sein du Ministère en lien avec les services territoriaux et les professionnels. Depuis le début du mois d'août, 130 cas ou foyers d'influenza aviaire ont été détectés dans la faune sauvage ou dans des élevages en Europe notamment au bord de la mer du Nord et de la mer Baltique, dont trois foyers dans des élevages allemands. Dans le même temps, la claustration de tous les élevages professionnels a été décidée aux Pays-Bas à la suite de la détection d'un foyer dans un élevage de poules pondeuses. En Italie, six foyers ont été détectés dans des élevages de dindes de chair dans la région de Vérone depuis le 19 octobre. Dans ce contexte et à l'approche de la période migratoire à risque, la France est en situation de forte vigilance. 3 basses-cours contaminées sont recensées dans les départements des Ardennes et de l'Aisne. Une première élévation du niveau de risque est intervenue le 10 septembre dernier conduisant à la mise en place d'un ensemble de mesures renforcées de biosécurité dans les communes classées à risque (zones à risque prioritaire et zones à risque de diffusion).

L'accélération de l'épizootie en Europe amène à un passage au niveau de risque « élevé » avec l'application des mesures de prévention suivantes sur l'ensemble du territoire métropolitain :

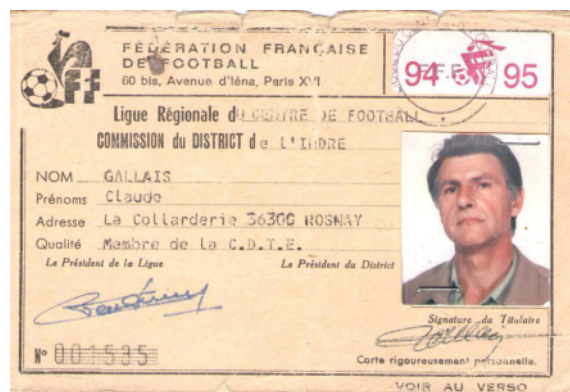
- mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux et la claustration ou mise sous filet des basses-cours ;
- interdiction de l'organisation de rassemblements et de la participation des volailles originaires des territoires concernés ;
- conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France jusqu'au 31 mars ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Ces mesures sont accompagnées d'une surveillance clinique quotidienne dans tous les élevages (commerciaux et non commerciaux). Elles ont pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination. Dans les zones à risque élevé de diffusion, des prélèvements avant mouvement seront réalisés et seules les personnes indispensables au fonctionnement des élevages pourront y entrer. Des réductions de densité dans les zones touchées par les précédentes crises sont également engagées à l'approche de cette période à risque. Les modalités de mise à l'abri ont été adaptées afin de prendre en compte les conditions de production, notamment pour les élevages plein air ou sous cahiers des charges spécifiques. Ces adaptations ont pour objectif d'assurer un haut niveau de protection vis-à-vis du risque d'introduction du virus dans les élevages. L'élévation du niveau de risque ne remet pas en cause le statut « pays indemne d'influenza aviaire » recouvré par la France le 2 septembre. Le relèvement du niveau de risque suit les recommandations scientifiques et sanitaires dans l'objectif de se prémunir au mieux de conséquences dramatiques pour les filières avicoles, déjà fortement touchées par la crise de novembre 2020 - mai 2021. Il intervient après information le 4 novembre des professionnels des filières avicoles et de la Fédération nationale des chasseurs. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation renforce sa gouvernance pour l'anticipation et la réactivité en cas d'apparition de foyers en élevage en France. Comme prévu par la feuille de route élaborée avec les professionnels le 8 juillet 2021 dernier, la gouvernance de crise évolue donc avec, au niveau national, la nomination prochaine d'un directeur de crise influenza en charge du pilotage de la gestion de la crise en lien avec les six pôles de la cellule de crise de la Direction générale de l'alimentation (DGAL). Au niveau territorial, la préfète de la zone de défense Ouest, Madame Fabienne BUCCIO, préfète de Nouvelle Aquitaine, a été désignée comme pilote. 112 agents des services régionaux et départementaux sont d'ores et déjà mobilisés et se sont déclarés volontaires pour venir en renfort des départements qui seraient touchés. Les services de l'Etat travaillent également à définir des modalités de gestion d'une éventuelle crise en fonction de scénarios prenant en compte le nombre de foyers ou leur localisation. Des exercices de préparation sont conduits dans plusieurs départements. Enfin, le groupe de travail sur les perspectives en matière de vaccination s'est réuni la semaine dernière et un plan de travail a été partagé avec les parties prenantes. « L'évolution de l'épizootie d'influenza aviaire en Europe nous amène aujourd'hui à relever le niveau de risque et à prendre des mesures nécessaires pour garantir la protection de nos filières. J'en appelle donc à la responsabilité de tous. Les services de l'Etat sont et seront pleinement mobilisés à leurs côtés. » a déclaré Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volailles, oeufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

Hommage

Claude Gallais nous a quitté.

Si tout le monde connaissait, Claude Gallais, le coiffeur de Mézières en Brenne, nous devons lui rendre hommage pour le grand intérêt qu'il porta, comme bénévole, à bon nombre d'associations locales. Il fut un excellent gardien de buts à l'ASM, où, très vite, il créa l'école de foot puis encadra les équipes de jeunes.



Au début des années 70, il motiva les ados pour qu'ils créent un club de jeunes. Élu Président de la maison des Jeunes de la Brenne, une des toutes premières MJC du département, il organisa de nombreuses activités et des manifestations ouvertes à tous comme des conférences à thèmes : sur la résistance avec André Plateau, la déportation avec Marcel Lemoine et Louis Balsan, Pour nous parler de sa vie d'aventurier, il fit venir Henry de Monfreid*.

Après avoir obtenu la création d'un local dans le cadre de l'opération nationale « 1000 clubs », Claude Gallais nous orienta vers l'organisation de randonnées.

Marche du dimanche matin qui devint rapidement randonnée d'une journée pour donner naissance à la fameuse randonnée de la Brenne sur trois jours. Il en fut un des piliers durant 25 ans.

Claude Gallais consacra également beaucoup d'énergie, tant que sa santé le lui permit, aux Restos du Cœur Mézières en Brenne perd un bénévole remarquable malheureusement pas toujours reconnu à sa juste valeur.

Pourtant, grâce à lui, les jeunes d'ici ont découvert le sport, la culture, la passion de leur pays Brennou que Claude aimait tant faire vivre pour mieux la partager avec le plus grand nombre.

Jean-Louis CAMUS

* Henry de Monfreid, (1879-1974) à Ingrandes est un commerçant et écrivain français. Il a mis en scène sa vie aventureuse, centrée sur la mer Rouge et l'Éthiopie de 1911 à la Seconde Guerre mondiale, dans de nombreux livres, autobiographies et romans, publiés à partir de 1931.

Un Macérien à l'honneur

Valentin Berçon, à seulement 18 ans, décroche un très honorable résultat dès son premier championnat de France Ufolep de kart disputé les 22 et 23 octobre 2021 à Elné (Pyrénées Orientales).

Avec une très encourageante 9^e place, le jeune coureur de Mézières entre dans le top 10 des pilotes.



(c) LA NR 36

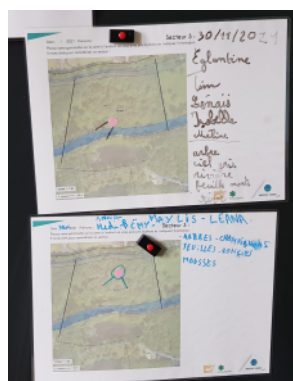
Les aires terrestres éducatives (ATE)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Cette année, la classe de CM1-CM2 est inscrite dans un projet appelé ATE (Les aires terrestres éducatives).

Il s'agit pour les élèves de réussir sur plusieurs années à gérer un petit territoire et son milieu naturel.

Le site retenu se trouve sur l'espace naturel sensible des prés du canal. Là-bas, une zone précise va être choisie avec l'accord du maire de Mézières-en-Brenne. Le projet est mené dans son ensemble avec l'aide du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et la Maison de la Nature (Chérine).



Pour débiter cette action, les enfants se sont rendus déjà deux fois sur place pour se familiariser avec leur nouveau cadre de travail.

Une première sortie le 14 octobre a permis aux enfants de découvrir l'ensemble de la zone et d'échanger. Ils ont appris à repérer les champignons, les arbres. Ils ont aussi écouté et essayé d'identifier les bruits de la nature.

Lors de la deuxième sortie le 30 novembre, l'animatrice



avait partagé la zone en cinq parties. Les enfants ont alors essayé de décrire les différentes parcelles en faisant des photographies et en choisissant cinq mots pour définir chacune d'entre elles.

Après avoir signé une convention entre l'école et la Mairie, les élèves de CM1-CM2 auront la responsabilité de s'occuper de leur ATE de manière démocratique. La classe pourra alors obtenir le label « ATE ». Elle tiendra des réunions pour donner et faire évoluer les orientations du projet.

M.ROCAMORA



Repas de Noël à la cantine de l'école



Restauration scolaire ECO responsable

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, la cantine est à zéro déchets, à savoir que le reste d'eau et les épluchures de fruits et légumes sont donnés aux poules de l'école maternelle et que les déchets alimentaires sont récupérés pour des cochons! Concernant les repas nous sommes à plus de 50% de produits locaux et bio.

Menu du 14 décembre 2021

Pâté en croûte canard forestier

Chutney d'oignons rouges
salade mesclun à la noisette

Médailon de lotte bardé et son beurre blanc
Petits légumes d'hiver et pommes duchesse

Fromage
Douceur du père Noël.

SANDRA DENIS

Maisons fleuries

Concours Villes, Villages, Maisons et fermes fleuris

PALMARES 2021

Canton de Le Blanc

Mézières-en-Brenne

Madame Mauricette GASPARD 1 rue des AFN	1ère catégorie	1er Prix
Madame Roberte ROFFET 8 rue Désiré Thiennot	1ère catégorie	1er Prix
Monsieur Ludovic GIRAULT 3 rue Marie Joseh Chartier	1ère catégorie	2ème Prix
Madame Colette BOUZIER 66 route de Chatillon	1ère catégorie	3ème Prix
Madame Monquie VILLERET 3 rue du Bout du Monde	2ème catégorie	1er Prix
Madame Béatrice ROQUETTERY 62 route de Chatillon	2ème catégorie	3ème Prix



1er Prix Mauricette GASPARD

C.C.A.S.

Les quatre équipes formées par les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont eu le plaisir de retrouver les 157 personnes de 75 ans et plus demeurant sur la Commune et leur offrir un colis gourmand pour le Noël 2021, colis composé et proposé par les commerçants de Mézières-en-Brenne.

Les membres du C.C.A.S ont aussi offert aux Maceriers résidents de l'Ehpad de Mézières un colis composé (de produits bien-être et friandises).

Après leur avoir souhaité de bonnes fêtes de fin d'année, nous les avons invités à prendre bien soins d'eux pour nous retrouver à Noël 2022.



ROBERT BOSCARINO

La pisciculture en Brenne rejoint l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

C'est une belle reconnaissance pour les pisciculteurs de la Brenne : leur activité vient d'être classée à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

La pisciculture de la Brenne figure désormais à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Cette liste, dressée par le ministère de la Culture sous l'égide de l'Unesco, vise à promouvoir et sauvegarder les savoir-faire et pratiques traditionnels. La candidature a été initiée il y a trois ans par le syndicat des exploitants piscicoles de la Brenne (SEPB).



Cette distinction va permettre de faire reconnaître l'importance de la pisciculture, explique Jean-François Bentz, membre du SEPB : "le classement souligne son rôle sociétal, économique et culturel". Installé à Migné, le pisciculteur poursuit : "il engage notre responsabilité, à nous de savoir maintenir la tradition. La pisciculture en Brenne est réputée une pisciculture extensive et non pas intensive. C'est dans un équilibre raisonnable que doit se développer cette activité".

© RADIO FRANCE

Un bel été musical à Mézières

Fanfares, concert et guitares électriques. Il y en avait pour tous les goûts en juillet dernier, pour les habitants de Mézières. Trois manifestations de très grande qualité étaient proposées.



Hors les murs

11 juillet en l'église Sainte-Marie-Madeleine

ENCHANTEMENT MUSICAL PAR DE JEUNES SOLISTES PROMETTEURS

En ce radieux dimanche de juillet, 110 personnes assistèrent à la venue du Nohant festival Chopin Hors les Murs. Soutenue financièrement par la municipalité, ce 3ème opus a permis au public présent d'écouter des pièces de musique de Frédéric Chopin interprétées par deux jeunes solistes exceptionnels par leur virtuosité et leur énergie : Piotr Alexewicz, 21 ans, a proposé une Polonaise suivies de valse. Le rondo à la Mazur final a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements mérité. Les nombreux prix remportés par cet artiste en Pologne et en France sont le signe d'une carrière prometteuse.

Elian Ramamonjisoa, 18 ans, a assuré la seconde partie du concert en jouant des nocturnes et des scherzos (qui signifie « plaisanterie » en italien !) divertissants et enlevés. Sa prestation a ravi les mélomanes conquis qui lui ont réservé un bel hommage remercié à son tour par un pot pourri actuel ... surprenant et drôle !



Les doigts des interprètes couraient sur un très récent piano Pleyel dont la célèbre marque française fondée en 1807, mondialement connue, a failli disparaître en 2016. Une famille nantaise a relevé le défi de faire renaître cette manufacture de pianos sur lesquels les plus grands musiciens ont joué.



En clôture de ce récital tonique, chaque artiste s'est vu remettre par Jean-Louis Camus un livre sur la Brenne, en souvenir de son passage à Mézières. Avec gourmandise, Piotr a découvert les excellentes chouquettes de la boulangerie Barbet ! Nous espérons une programmation 2022 toute aussi vivante, joyeuse et pleine de vie.



CHANTAL KROLICZAK

Un bel été musical à Mézières (suite)

17 juillet au Domaine de Bellebouche

Samedi 17 juillet, dans le très beau théâtre de verdure du domaine de Bellebouche. Vigon and the Dominos ont fait le show. Du rock, de la soul. Pendant deux heures, le groupe a enchaîné les morceaux d'une musique énergique et joyeuse. Impossible de rester passif à l'écoute de tous ces standards, des classiques du genre, parmi lesquels quelques célébrités :

Hey Joe d'Hendricks, I feel good de James Brown ou Rolling on a river popularisé par Ike and Tina Turner.

Vigon, le papy comme l'interpelle gentiment l'un des musiciens, a assuré. À 76 ans, celui qui a chanté avec toutes les plus grandes stars, s'est amusé comme un gamin. C'est d'ailleurs parmi les jeunes de l'académie en stage pendant la semaine, invités à monter sur scène, que le chanteur et ses onze musiciens ont achevé le concert. Ainsi prenait fin une soirée commencée quatre heures plus tôt. Dès 19h00, plusieurs dizaines de personnes étaient venues se restaurer à deux pas du village vacances, accompagnées le temps du repas par Voodoo Skank, une mini fanfare de musiciens au dynamisme communicatif. Une musique au style composite puisé dans le jazz, la soul, le blues et le rock.



29 juillet sur le marché

Jeudi 29 juillet, les habitués du marché de Mézières ont été accueillis en fanfare. Les stagiaires de campus 2021 ont interprété quelques morceaux musicaux, d'un répertoire ancien jusqu'au plus récent et plus connu « Bella ciao ». Cuivres et tambours ont résonné place Jean Moulin avant le concert de fin de stage présenté le lendemain en fin d'après-midi au domaine de Bellebouche où trente-quatre musiciens (vingt-huit stagiaires et huit encadrants) participaient à un stage national organisé par la Confédération Française des Batteries et Fanfares (CFBF). Une formation destinée à se perfectionner dans la

direction d'orchestre, à améliorer sa pratique instrumentale et sa connaissance théorique.

À l'occasion du spectacle, Amélie Pialoux et Guy Estimbre, deux artistes spécialistes de musique ancienne sur instruments historiques se sont produits avec l'orchestre et présentés des instruments utilisés pour certains depuis le 18ème siècle.

Le public a pu se familiariser avec le cor des Alpes fabriqué dans un tronc d'arbre, les cuivres aux allures de serpent ou taillés dans de la corne et bien d'autres aux formes surprenantes. L'orchestre a offert un voyage musical à travers le temps, par l'interprétation de pièces aux styles très différents. Marche, composition contemporaine et même blues et rythme latino étaient entre autres inscrites à un programme achevé par le très entraînant « Dans les rues de Brooklin ». « L'ensemble du répertoire interprété a été travaillé depuis le début du stage » a précisé Philippe Dubernard, coordonnateur administratif du CFBF. L'association avait choisi cette année, la région Centre Val de Loire pour y poser instruments et partitions. « Nous sommes très satisfaits de notre installation au Village de Bellebouche. La qualité de l'accueil et de l'hébergement nous a permis de mener le stage dans les meilleures conditions », a souligné Didier Martin vice-président du CFBF.

Une manifestation musicale soutenue par le ministère de la culture et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre Val-de-Loire dans le cadre de l'opération « un été culturel » et par la Commune de Mézières-en-Brenne.

PHILIPPE GITTON

10e Rando Challenge® départemental à Mézières-en-Brenne

Pour sa 10e édition, le Rando Challenge® départemental de l'Indre a accueilli 13 équipes à Mézières-en-Brenne. A travers 2 parcours de difficulté différente (découverte et expert), les randonneurs ont découvert le charme et l'histoire de cette commune de Brenne que ce soit à travers les paysages parcourus ou les questions posées tout au long des parcours.

Pour cette édition anniversaire qui s'est déroulée sous un grand soleil, une animation spéciale était au programme avec un duo inédit composé de Emmanuel Dollo, musicien, et la chanteuse Charlotte Labaki.

Toutes les équipes sont reparties les bras chargés de lots divers offerts par les partenaires de l'évènement. Les équipes gagnantes de chaque parcours ont pu remporter un voyage de 3 jours pour 4 personnes dans un village vacances Touristra vacances ou un repas au restaurant Au Fil de l'Indre.



Si les statistiques de participation à cet évènement sont perfectibles, la convivialité qui marque cette journée est une véritable satisfaction tant pour les organisateurs que pour les participants ! Ces derniers sont fidèles au rendez-vous chaque dernier dimanche de septembre !

Syndicat des eaux Mézières-St Michel

Réhabilitation des réseaux d'eau potable du lieu-dit Marlange à Mézières en Brenne

L'entreprise LETOURNEUR de VALENÇAY réalise pour le syndicat des eaux de Mézières /St Michel des travaux de remplacement de conduite d'eau potable ainsi que le changement des branchements des habitant sur le secteur de Douai, Marlanges, et Chiron.

Montant des travaux	99 107,12 HT
Subvention de l'agence de l'eau 40%	36 642,84 HT
Reste à la charge du syndicat	62 464,28 HT

Les travaux ont débuté en octobre 2021 et devront se terminer courant janvier 2022.

SIE Mézières/St Michel
8 Rue JC POITEVIN
36290 Mézières en Brenne
Tél : 02 54 38 05 78 – Fax : 02 54 38 74 55
siemezieres@outlook.fr

Prix au Brevet des Collèges



Le Département de l'Indre attribue des prix aux élèves ayant obtenu une mention "très bien" ou "bien" au Brevet des Collèges session 2021. Les lauréats ont reçu par voie postale le bon d'achat à utiliser auprès des librairies partenaires.

Liste Lauréats DNB 2021

Titre	Nom	Prenom	Adresse	CodPost	Ville	Mention	Montant	Etablissement	VilleEtab
M	DAGAUT	EWAN JULIEN GEORGIO	16 chemin des Vignes	36290	MEZIERES-EN-BRENNE	B	50	Collège privé	BUZANCAIS
Mlle	FERRAND	JULIE CORALIE	12 rue de la Caillauderie	36290	MEZIERES-EN-BRENNE	TB	80	Collège Les Sablons	BUZANCAIS
Mlle	PLAULT	JULYA VERONIQUE MARIE	La Legerie	36290	MEZIERES-EN-BRENNE	TB	80	Collège privé	BUZANCAIS
M	RENARD	LORENZO SEBASTIEN JEAN PIERRE CHRISTIAN	10 Rue des Anciens d'AFN	36290	MEZIERES-EN-BRENNE	TB	80	Collège Les Sablons	BUZANCAIS

Les Commerces et Entreprises

GARAGES

AUCUY Yannick			02 54 38 14 13
BRENNE AUTO SERVICES	MORLAT Olivier Station-service, garage	8 rte de Saint-Michel-en-Brenne	02 54 38 00 02
GARAGE BARRE	Joël BARRE Entretien, réparations autos	1 rue du Bout du Monde	02 54 38 19 28

ALIMENTATION

LE PETIT MARCHÉ	Épicerie, primeur	6 place du Général de Gaulle	02 54 38 54 06
PROXI	Fabrice RIBOTON - Supérette	10 rue de l'Église	02 54 28 56 02
BAR DE LA PLACE	Bar, PMU	1 place du Général De Gaulle	02 54 38 72 44
LES DELICES DE BRENNE	Mathieu DOEUFF - Boucherie-Charcuterie	3 place du Général De Gaulle	02 54 38 01 74
BOULANGERIE PATISSERIE	Olivier BARBET - Boulangerie-Pâtisserie	4 rue de l'Église	02 54 38 02 19
LE SANGLIER HIRSUTE	Table-chambres d'hôtes et école de cuisine végétale et durable	11 rue de l'Ouest	06 13 38 57 81
NOISERAIE PRODUCTION	David PASCAL - Pralinés et pâtes à tartiner	47 route de Chatillon	02 54 28 67 67

ENTREPRISES – COMMERCES – ARTISANS

APAJH	Entreprise adaptée espaces verts	24 route de Châteauroux	02 54 38 18 51
ATELIER BENARD	Sylvain BENARD - ébénisterie, menuiserie, tournage sur bois	18 route de la Gabrière	06 21 14 48 77
AXEREAL	Coopérative agricole	11 avenue de Verdun	02 54 38 01 55
CELLERIN Philippe	Maçonnerie, couverture	route de la Gabrière	02 54 38 12 18
CISEAUX DE BRENNE	Léa CHAUSSE - Salon de Coiffure	2 rue du Pont Malientras	09 82 45 01 88
CHESNE Guillaume	Maçonnerie générale, rénovation, micro-terrassment	La Roche Marteau	06 81 58 76 45
E.E.I DUBREUIL	Maintenance industrielle, électromécanique	La Caillauderie	02 54 39 22 32
FER METAUX RECYCLAGE 36	Éric RENARD - récupérateur de métaux et location de benne	ZA des Noraies	07 87 42 90 73
LOVI LIGHT	Bruno LOVISONNE - Création de luminaires		06 89 77 99 19
LIBRAIRIE CŒUR DE BRENNE	Karen MAHOUDEAU - Tabac, presse, librairie, cadeaux	4 rue du Pont Malientras	02 54 38 04 53
METALBRENNE SARL	Denis GUILLON - Métallerie, serrurerie	20 route de Châteauroux	02 54 38 07 72 06 84 95 11 30
OPTI AMENAGEMENT	Thomas BOUY - Fabrication de caisses de transport pour chiens, mobilier divers	Zone d'activités des Noraies	02 54 37 58 14
SCIAGE DU BERRY		Zone d'activités des Noraies	02 54 38 11 59
TRANSAXIA France	Agence immobilière	5 rue de l'Église	02 14 00 05 89
THELEM ASSURANCES	Gabriel BERGER	16 rue du Faubourg de l'Ouest	02 54 38 07 62
VILLEMONT	Libre-service agricole, nutrition animale, jardinage, chasse-pêche, outillage	22 route de Châteauroux	02 54 38 15 11

PISCICULTEURS

EURL BOELY PISCICULTURE	Pisciculture pêche étang, rempoissonnement	Étang de Cousin	06 31 66 24 89
LEBOSSÉ Jean-Claude	Pisciculture	Les Loges de Cousin	06 72 99 57 97

Si vous souhaitez voir figurer votre entreprise implantée sur Mézières-en-Brenne, contactez la mairie



ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS

Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne :

- ✳ Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- ✳ Vous aide à financer votre projet (prêts d'honneur de 1500 € à 15000 €):
 - Création ou Reprise
 - Croissance (développement de l'activité)
 - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- ✳ Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- ✳ Vous accompagne pendant les premières années : suivi et parrainage.



Édition 2022



Permanences Initiative Brenne pour un RDV contactez le : 02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



Diégo Viauvy
TRANSPORT VIAUVY
Transport France et Espagne
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

☎ 02 54 38 04 61
✉ tps-viauvyefils@orange.fr



Christian Nonet et Régis Moreau
ENTRE TERRE ET EAU
Mécanique agricole et métallerie
VENDŒUVRES

☎ 06 73 54 22 82
☎ 06 73 54 03 65
✉ cnonet.ete@gmail.com
Lundi au samedi : 8h-12h et 14h-18h

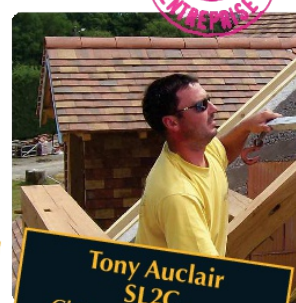
Fabrication de cages de protection contre la prédation des corromans



Camille JOYEUX et Louis-Jean MORIN
Les jardins de Brenne
Maraichage, œufs - Stages agroécologie et permaculture
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

☎ 06 48 23 80 71
✉ contact@jardinsdebrenne.com
www.jardinsdebrenne.com

Produire des légumes bio en s'inspirant du fonctionnement de la nature et partager notre expérience!



Tony Auclair
SL2C
Charpente, couverture
LUANT, DOUADIC, ST BENOIT-DU-SAULT

☎ 02 54 36 98 71
☎ 06 75 79 61 34
✉ sl2c.auclair@gmail.com
☎ Lundi au vendredi : 8h à 17h.
📍 sl2cauclair



REPRISE D'ENTREPRISE

Olivier Barbet
Boulangerie - Pâtisserie
Snacking
MÉZIÈRES-EN-BRENNE
AZAY-LE-FERRON

02 54 38 02 19
obarbet@hotmail.fr
Mézières : Lundi au samedi 6h30-13h et 15h-19h.
Dimanche de 6h30 à 13h.
Azay : Lundi au dimanche : 6h30-13h.
Fermées le mardi
boulangeriepatisserieBARBET



REPRISE D'ENTREPRISE

Vola et Pascal Campserveux
LE TEMPS D'AIME
Restaurant - Traiteur - livraison
repas - Presse
MARTIZAY

02 54 37 74 94
letempsdaime36@gmail.com
lundi, mardi, dimanche : 8h - 14h
du Jeudi au samedi : 8h-14h & 19h30-21h fermé le mercredi
letempsdaime36
restaurantletempsdaime

Cuisine avec produits frais et locaux.



CREATION D'ENTREPRISE

Elodie Mançois
LES NUANCES
Coiffure Femmes, Hommes, enfants
LUANT

02 54 47 39 24
du Lundi 10h-13h - du mardi au jeudi 9h-12h 14h-18h30 - Vendredi 9h-18h30 au Samedi 8h-15h
les_nuances_coiffure

stockage des cheveux coupés, qui seront valorisés en isolants



CHEZ VOS VOISINS
CREATION D'ENTREPRISE
DEVELOPPEMENT DURABLE

Aude Gressier
BERRY WATTS
Vente et installation de panneaux photovoltaïques en toiture
THENAY

06 45 69 50 61
contact@berrywatts.fr
www.berrywatts.fr/
jours ouvrés 8h-18h
berrywatts.fr
berry_watts



CREATION D'ENTREPRISE

Mathieu Doeuff
LES DÉLICES DE BRENNE
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
MÉZIÈRES-EN-BRENNE

02 54 38 01 74
mat.cel@hotmail.fr
Boucherie-les-Délices-de-brenne-à-Mézières



CREATION D'ENTREPRISE

Didier Madelain
A VOTRE SERVICE !
Peinture, sols, bois, petite maçonnerie, nettoyage toitures...
SAINTE-GEMME

06 12 42 15 58
madelain.didier@orange.fr
du lundi au samedi

Réalise des badigeons traditionnels à la chaux !

Entreprises partenaires d'Initiative Brenne

Nos partenaires

Entreprises et organismes



Cabinets comptables

Fiducial, Le Blanc - CER France, Châteauneuf, Le Blanc - COGEP, Argenton sur Creuse - ACERP, Le Blanc - Cabinet Fitéco, Le Blanc.

Banques



BREMAUD STEPHANE
Charpente - Couverture
TOURNON-SAINT-MARTIN



Contactez-nous !

Initiative Brenne
Maison des entreprises
Le Bouchet - 36300 ROSNAY
02 54 28 12 14
contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr



COMMUNES PARTENAIRES : Azay-le-Ferron / Bélâbre / Chalais / Chitray / Ciron / Concremiers / Douadic / Fontgombault / Ingrandes / La Pérouille / Le Blanc / Lignac / Lingé / Luant / Lureuil / Lurais / Martizay / Méobecq / Mérygny / Mézières-en-Brenne / Migné / Neuilly-les-Bois / Néons-sur-creuse / Nuret-le-Ferron / Obterre / Ouilches / Paulnay / Pouligny-St-Pierre / Preuilly-la-Ville / Saint-Michel-en-Brenne / Rivareignes / Rosnay / Ruffec-Le-Château / Sacierges-St-Martin / Saint-Aigny / Sainte-Gemme / Saint-Gaultier / Saint-Hilaire-sur-Benaize / Saulnay / Sauzelles / Thenay / Tournon-St-Martin / Vendœuvres / Villiers / Vigoux.

Enfance : le multi-accueil Bouts d'ficelles

Le multi-accueil de Paulnay « Bouts d'ficelles » accueille les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans. Les horaires d'ouverture sont de 7H30 à 18H30.

La structure ouvre ses portes aux enfants du territoire mais également à ceux des communes environnantes.

La tarification est calculée selon les revenus des parents et comprend la fourniture des couches et des repas.

De nombreux projets sont mis en œuvre au sein de la structure comme par exemple les partenariats avec la ludothèque de Douadic ou les médiathèques du territoire.

Une passerelle est aussi organisée avec le centre de loisirs de Saint Michel en Brenne ainsi que des sorties selon les thèmes abordés avec les enfants (la forêt de la Ribaloche, cinéma de Le Blanc etc.)



Pour le bien-être des enfants, des ateliers Montessori et Snoezelen sont proposés par des professionnelles formées.

Il s'agit de permettre aux enfants inscrits au multi-accueil de découvrir la vie en collectivité, de s'ouvrir au monde qui les entoure tout en développant leur créativité et leur imagination.

Si vous avez besoin de temps pour vous, pour un rendez-vous médical ou tout autre motif n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 38 17 88 ou par mail à l'adresse suivante : multiaccueil@coeurdebrenne.fr

Vous pouvez également inscrire votre enfant au multi-accueil pour une durée plus longue. Vous y trouverez une équipe de professionnelles de la petite enfance dynamique et à l'écoute de vos besoins.

Pour plus de renseignement rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Cœur de Brenne (www.coeurdebrenne.fr), en cliquant sur l'onglet « Petite enfance » puis sur « multi-accueil ».

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que le dossier d'inscription pour votre enfant. Enfin, vous pouvez suivre les actualités du multi-accueil sur la page facebook de la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

L'ÉQUIPE DU MULTI-ACCUEIL BOUTS D'FICELLES À PAULNAY

Brenne Box

Arrivée d'Aurélie LACHAUME, Conseillère Numérique France Service à la Brenne Box

Pour soutenir et renforcer l'activité de la Brenne Box, Aurélie LACHAUME a été recrutée depuis le 18 octobre 2021. Elle est chargée de réaliser les formations numériques auprès des habitants de la Communauté de Communes. Ainsi, vous pouvez la solliciter pour vous accompagner dans les usages de l'ordinateur, du smartphone, de la tablette, de la navigation internet ou d'autres fonctionnalités. Les formations numériques débutants vont reprendre au mois de janvier à Mézières-en-Brenne. Elle réalisera au fur et mesure d'autres ateliers dans d'autres communes.

Elle est aussi en soutien avec l'équipe pour aider Marina, animatrice France Service, pour accompagner chacun dans ses démarches administratives en ligne.

Vous pouvez la contacter au 02-54-38-59-46 ou par mail à formation@coeurdebrenne.fr



Brenne Box

1 Place Jean Moulin 36290 Mézières-en-Brenne



Service géré par la Communauté de Communes

Cœur de Brenne



C'est 3 espaces :

Espace France Services

Une animatrice vous accompagne, vous oriente dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, MSA, CPAM, CARSAT Retraite...).

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou france-services@coeurdebrenne.fr

Permanences :

- le dernier mardi de chaque mois de 10h00 à 12h00 « atelier mémoire » sur inscription au 06 74 26 11 36 (CDGI). Venez entretenir votre mémoire avec des professionnels.
- le jeudi matin avec une assistante sociale (D.P.D.S.) sur rendez-vous.
- le 2ème jeudi de 10h à 12h SOLIHA vous accompagne dans vos démarches d'aide au logement. Propriétaire, Locataire, Copropriétaire trouvez l'aide dont vous avez besoin...
- le 2ème et 4ème jeudi après-midi de chaque mois un agent des finances publiques de 14h à 16h EN VISIO : sur rendez-vous de 14h à 15h et sans rendez-vous de 15h à 16h30.
- le 2ème vendredi de 14h à 16h Avis aux Consommateurs « une question sur la consommation ? » avec Familles Rurales sur rendez-vous au 02 54 08 71 71.
- le vendredi après-midi A.S.M.A.D. sur rendez-vous au 02 54 84 23 76.
- le dernier vendredi de chaque mois l'après-midi permanence Initiative Brenne.

Cyber-espace WebOcentre

Connexion internet/Wifi gratuite avec 4 postes informatiques, Ateliers et formations informatiques.

Télétravail/Coworking

- Le 1er espace de coworking rural en Berry !

Vous êtes indépendant ou télétravailleur et vous recherchez un bureau ou une salle de réunion ?

Renseignement au 02 54 38 59 46 ou brenne-box@coeurdebrenne.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et Vendredi : 14h00 à 17h00

Expérimentation d'une navette autonome en 2022

La Communauté de Communes Cœur de Brenne a été retenue par le Ministère des transports comme territoire d'expérimentation de véhicules autonomes. En avril, vous pourrez donc essayer cette navette qui va parcourir nos routes. **Durant 6 mois, ce minibus sans chauffeur va desservir les communes d'Azay-le-Ferron, Martizay, Mézières-en-Brenne et Paulnay plusieurs fois par jours.** Cette expérimentation va permettre de tester la technologie sur des routes rurales. Jamais une expérimentation dans ce domaine n'avait été aussi loin, avec plus de 34 kms parcourus sur route ouverte. Cette première mondiale permettra de tester les usages de ce nouveau mode de transport.

La communauté de communes Cœur de Brenne souhaite créer cette ligne de transport en commun intra-territoire en zone rurale pour relier ses communes entre elles et ainsi permettre à sa population de disposer d'un moyen de transport pour accéder aux services. En visant un service de mobilité autonome, elle souhaite s'inscrire dans l'avenir en améliorant l'attractivité du territoire tout en favorisant le déplacement de sa population la moins mobile (jeunes sans permis, personnes ne disposant pas de voitures, personnes âgées) à des coûts d'investissement supportables par les territoires ruraux.

Pour cette mise en place, plusieurs acteurs de la mobilité se sont rassemblés autour d'un consortium appelé ENA – Expérimentation des Navettes Autonomes qui met en place deux expérimentations sur le territoire français dont celle de Cœur de Brenne. Il est Constitué de :

- L'université Gustave Eiffel
- Le transporteur Berthelet
- Eiffage
- ENTPE
- Instant System
- Navya
- SCE
- Sector
- Transpolis
- Et les deux territoires : Sofia Antipolis (Région PACA) et Cœur de Brenne

Le consortium travaille depuis maintenant 2 ans à cette mise en place. Le Département, la Région et d'autres partenaires tel que Mila ou le SDEI 36 accompagnent ce projet techniquement et financièrement. Vous pouvez suivre les avancées de ce projet sur le site dédié : <https://www.experimentations-navettes-autonomes.fr/>

Afin d'informer la population sur le trajet, les modalités et la technologie, et répondre à ses interrogations, des réunions publiques dans les communes traversées par le véhicule seront organisées par les mairies et la Communauté de Communes.



Le projet est soutenu dans le cadre du Programme d'Investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME et labellisé par CADA



CADA

Université Gustave Eiffel

Berthelet

EDF

EIFFAGE

ENTPE

Instant system

NAVYA

SCE

SECTOR

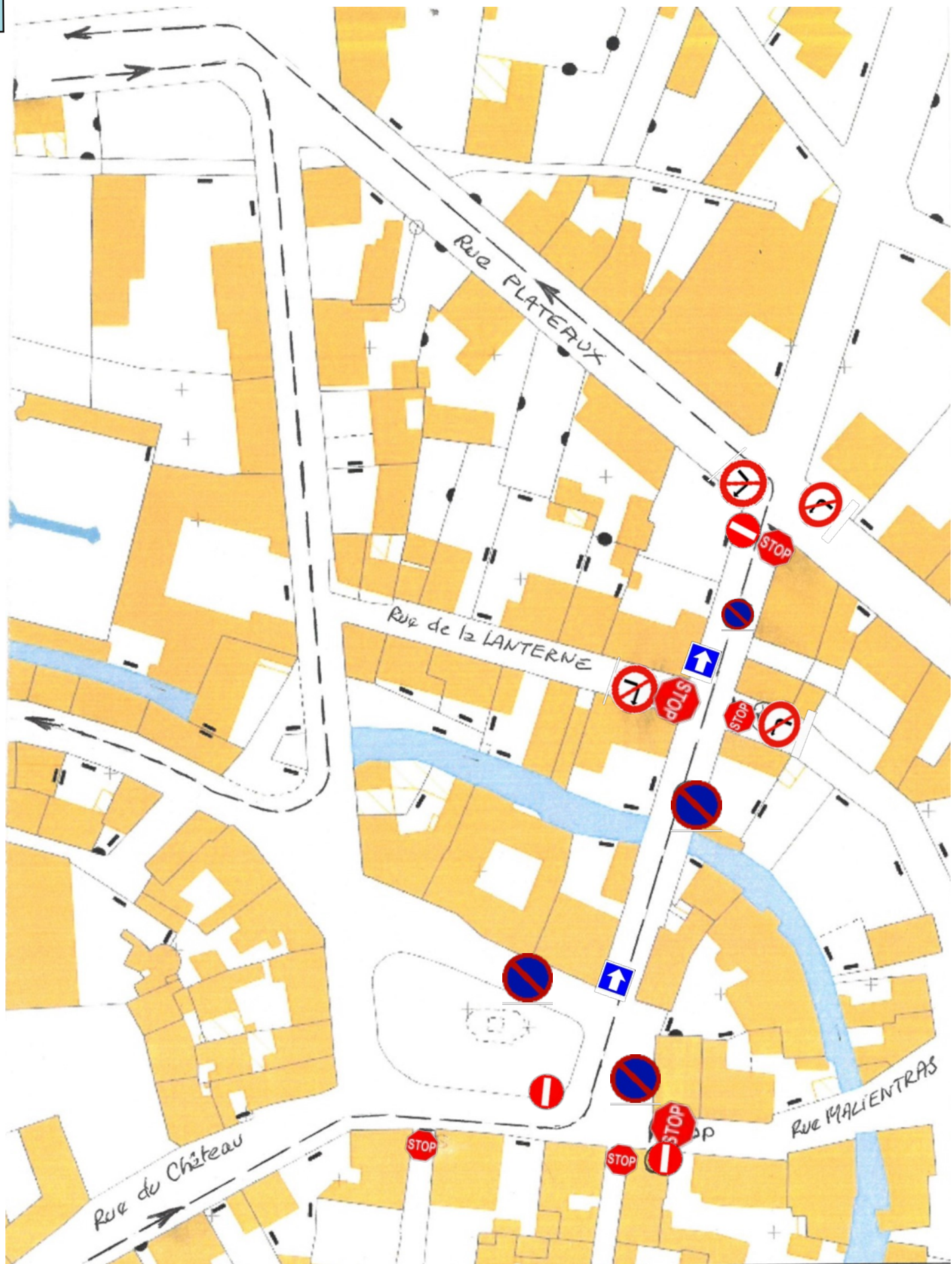
TRANSPOLIS

SOFA ANTIPOLIS

Cœur de Brenne

Vous aussi, venez tenter l'expérience.

↑ Nord Trajet de la navette à Mézières-en-Brenne





L'ANCIEN PRESBYTERE

Habitat regroupé pour Personnes âgées



14 rue du Pont Malientras
36290 MEZIERES-EN-BRENNE

Réalisé avec l'aide financière de :



L'ancien presbytère est un habitat dit « Regroupé » composé de logements dont 3 studios et 3 logements de type 2.

Idéalement situé dans l'enceinte de l'EHPAD de la Brenne, entièrement réhabilité en 2020, il vous offre un cadre agréable et sécurisant qui vous permet de :

- Rester acteur de votre vie ;
- Continuer à vivre de manière indépendante ;
- Bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- Utiliser des services collectifs : restauration, animations... ;
- Sortir de l'isolement ;

Sa situation en centre bourg vous permet l'accès aux commerces et services de proximité de Mézières-en-Brenne : Boulangerie, épicerie, boucherie, bureau de tabac-Librairie-maison de la presse, bar-PMU, restaurants, coiffeur, bureau du tourisme, bibliothèque-médiathèque, agence postale communale, banque, maison de services publics « France Services », maison médicale (infirmiers, médecins, kinésithérapeutes, dentiste...), pharmacie, vétérinaire, notaire, garagistes, station-service...etc. Sans oublier le marché hebdomadaire du jeudi matin.

Diverses associations permettent à ceux qui le souhaitent de participer à la vie du village randonnées, histoire, culture, gym, yoga, marche nordique, ...sans oublier l'association Les « Orchidées » très présente à l'EHPAD qui organise de nombreuses activités (sorties, spectacles, travaux manuels, ...)

Il accueille des personnes âgées de 60 ans et plus (*dérogation possible pour les moins de 60 ans*) autonomes, valides ou à mobilité réduite, indépendantes et désireuses de vivre dans un environnement sécuritaire.

Des services sont mis à disposition permettant d'échapper à quelques soucis du quotidien.

LES STUDIOS ET LOGEMENTS T2

Les studios sont dotés d'une pièce principale avec un coin "kitchenette" avec 2 plaques électriques, un évier, un frigo, d'une salle de bain spacieuse avec WC, lavabo, douche Prises téléphoniques et/ou internet, précâblées « cuivre » et fibre, antenne TV,

Le résident aménage son studio avec ses meubles personnels, dans les limites de la surface et de l'accessibilité de la chambre. En tout état de cause, il est encouragé à personnaliser son environnement afin de s'y sentir au mieux.

Les Logements T2 comportent une chambre séparée et sont équipés des mêmes éléments de confort que les studios

Un logement de plain-pied reste disponible à la location :

T2 de 33 m² loyer mensuel 297.25 € hors charges

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et visite : Communauté de Communes Cœur de Brenne - TEL : 02.54.38.18.60 - Mail : cdc@coeurdebrenne.fr

Repas à domicile

Ce service est assuré par le personnel de la CDC

Rosalie FALQUIER et Lydie CHARBONNIER (téléphone: 06.08.52.09 61)

C'est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours seulement ou pour de longues périodes.

Après une simple inscription auprès d'Isabelle AUCUY, de Catherine BOISBOURDIN ou du personnel du service de portage, un repas varié et équilibré pourra être livré à la personne quel que soit son âge qui en fait la demande.

Renseignements et inscription

Isabelle AUCUY

Catherine BOISBOURDIN

Rosalie FALQUIER ou Lydie CHARBONNIER

Téléphone : 02 54 38 18 60

Téléphone : 02 54 38 59 47

Téléphone : 06 08 52 09 61

Email : cdc@coeurdebrenne.fr

Email : finances@coeurdebrenne.fr

Principes de fonctionnement de ce service :

Qui ?

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui le désirent et quel que soit son âge, ne souhaitant ou ne voulant pas cuisiner, aux personnes âgées, handicapées, convalescentes...

Quoi ?

Plateau repas comprenant, un potage, une entrée, un plat de résistance, un fromage, un dessert et du pain.

Quand ?

Les repas sont livrés tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. Cependant, un repas peut être prévu pour les dimanches et jours fériés qui seront livrés la veille.

Comment ?

Pas d'obligation dans le temps. Pour quelques jours ou à l'année, toutes les commandes sont prises en compte sur simple inscription par téléphone.

Il est impératif de prévenir 2 jours avant pour commander ou décommander un repas, par téléphone, à la CDC ou au personnel qui assure la livraison.

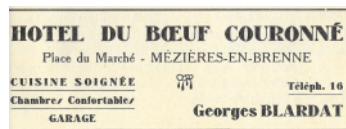
Combien ?

Le plateau repas est facturé 9 € depuis le 1er janvier 2021.

Règlement ?

Facture mensuelle établie en début du mois d'après la livraison. Possibilité d'un prélèvement automatique le 11 du mois suivant.





MEZIERES SEMBLAIT TRANQUILLE ce 27 JUIN 1944, ET POURTANT ...



Le Débarquement du 6 juin 1944 annonçait la fin prochaine de cet horrible second conflit mondial, tout juste trente ans après le premier. Chaque famille espérait à nouveau : le prochain retour d'un fils, d'un neveu soldat ou prisonnier ; le renouvellement d'un cheptel ; la reconstruction d'une maison endommagée.

Située en zone libre depuis le mois de novembre 1942, Mézières-en-Brenne avait été relativement épargnée par la guerre. De nombreux réfugiés alsaciens s'étaient installés dans le bourg et dans les fermes environnantes. Toute la population protégeait, par son silence absolu, les familles juives Goldschmidt et Kroch, arrivées dès le mois de septembre 1939 pour la première et rejointe par la seconde en provenance de Leipzig (Allemagne). Félix Goldschmidt, devenu l'ami d'André Plateaux, un résistant réfugié lillois de la première heure, fabriquait des fausses cartes d'identité depuis 1941.

Les maquisards, grâce à leur parfaite connaissance du territoire, multipliaient les actes de bravoure et de ruse pour soutenir les armées américaines, anglaises, canadiennes et françaises qui avançaient au mieux pour reconquérir cette France encore bien occupée par l'ennemi.

En Brenne, regroupée au sein de la brigade Charles Martel dirigée par le colonel Raymond Chomel, l'armée de l'Ombre se devait de ralentir, retarder, voire stopper les belligérants dont la déroute était imminente. A cet effet, un commandement unique des F.F.I. fut réalisé lors d'une réunion tenue le 20 juin 1944 à Saint-Michel ou Mézières. Quelques jours plus tard, les actions de guérilla étaient décidées et l'ordre de leur intensification donné.

Il fait plutôt frisquet ce samedi 24 juin 1944 lorsque le colonel Rémy, accompagné par Louis Prache, alias Debey, arrive au Bœuf Couronné vers 20 h. Le mot de passe donné à Georges Blardat, le patron des lieux, ce dernier invite les arrivants à dîner. Les autres convives s'interrogent sur la présence de ces deux inconnus. Ils n'obtiendront aucune réponse de l'hôtelier qui affirmera ne pas les connaître.

Le lendemain, les bicyclettes des nouveaux venus sont inspectées discrètement. Aucune plaque d'identité ne permet de connaître leurs propriétaires. La suspicion s'installe au fil des deux jours qui suivront, en dépit des plaisanteries de Debey.

Mais que faisaient donc le colonel Rémy et son acolyte à

Mézières ?

Gilbert Renault connu sous le pseudonyme du colonel Rémy mais aussi «Raymond», «Jean-Luc», «Morin», «Watteau», «Roulier» et «Beauce», résistant «d'extrême droite de la première heure» avait répondu à l'appel du 18 juin 1940 en traversant la Manche à bord d'un chalutier avec son frère. Il se verra confier par le colonel Passy la création d'un réseau de renseignements sur le sol français.

Dès l'été 1940, validée par Rémy, la Confrérie Notre-Dame voit le jour. L'organisation prendra plus tard le nom de CND Castille. Ce réseau français libre est sans doute l'un des plus importants réseaux de renseignements militaires de la Résistance avec le réseau Alliance. Les 1544 agents sont chargés pour les uns de recueillir des renseignements militaires, pour d'autres des renseignements économiques et politiques qui alimentaient la campagne radiophonique de la France Libre ; d'autres encore organisaient la prise de pouvoir gaulliste dans les départements côtiers pour le moment où le débarquement aurait lieu ; d'autres enfin, agents de liaison et radios, permettaient aux informations de partir et aux ordres d'arriver. En dépit de plusieurs trahisons, le réseau renaîtra constamment et ne cessera jamais d'envoyer des courriers à Londres, par voie aérienne et maritime et grâce à des émetteurs parachutés en France occupée. Toutes ces données furent souvent cruciales pour la réalisation d'opérations militaires alliées.

Sa fonction amenait le colonel Rémy à faire des allers-retours entre Londres et la France selon les circonstances. En ce début d'année 1944, les atterrissages, qui ne pouvaient que se dérouler sous la pleine lune, devenaient de plus en plus difficiles : météo défavorable, présence de l'ennemi, pertes dans la Résistance.

Rémy attendait un Lysander depuis le mois de janvier. De nombreuses contraintes firent que le colonel prit vers le 25 mai 1944 un train pour Châteauroux en vue d'un vol prévu pour le 2 juin quelque part en Berry ou en pays Lochois, ces régions étant les plus proches de l'Angleterre dans la France non occupée. Le petit avion, arrivé seul au lieu des deux prévus, emporta le volumineux courrier et une seule personne, réclamée instamment par Londres.

Le chef de la CND Castille demeura donc sur le sol

français. Il lui fallait à nouveau patienter jusqu'à la prochaine lune ...

Quant à Louis Prache, pseudo «Debey», «le Bellovaque» ou encore «Pierre Bellovaque», il connaît déjà bien la Brenne, ayant été affecté comme chef moniteur d'aviation à l'école de pilotage n° 35 du Blanc en 1939. Entré en clandestinité fin 1943, il a constitué des unités combattantes à Châteauroux, Tours et Loches. Ses états de service dans l'aviation pendant la Première Guerre mondiale (1050 heures de vol) en font un spécialiste des atterrissages clandestins d'avions alliés et des parachutages en tout genre.

A Mézières, les deux comparses prennent leur mal en patience en dépit de la suspicion qui rôde autour d'eux. Le 27 juin pointe le bout de l'aube.

Dans l'hôtel-restaurant, un chef de maquis au nom inconnu y réside au même moment. Il ne connaît pas la réelle fonction patriote de Rémy. Subitement, un «ami» fait prévenir le résistant local de quitter prestement les lieux, la Gestapo semblant être à ses trousses. Il déguerpit sur-le-champ.

Le secrétaire de mairie Gabriel Moury avait donné rendez-vous en fin d'après-midi à deux allemands en quête d'une femme de ménage. Une discussion bienveillante s'engage alors avec monsieur Blardat autour d'un verre.

Soudain, vers 18 heures, de leur chambre Rémy et Debey entendent un bruit de moto en provenance de la place du marché située juste en face du Bœuf Couronné. Il s'agit d'un side-car monté par deux résistants.

L'un d'eux en descend, se précipite dans le café, mitraillette sous le bras, qu'il décharge en rafale. Il sort en courant, enfourche la moto dont le moteur n'a cessé de vrombir. Les deux complices s'évaporent, poursuivis par les jurons des passants. La scène n'aura duré que quelques dizaines de secondes. Le tireur, originaire de Paulnay, se dénommerait peut-être Blanchet.

Le sous-officier allemand non armé Karl Natho, chef du poste de guet établi route de Châtillon, près de château d'eau, vient de mourir à 43 ans, par erreur. Les conséquences de cet acte auraient pu être terribles, compte tenu de la nervosité des officiers supérieurs ennemis.

En fait, les personnes visées étaient le colonel Rémy et Debey. Le chef du maquis précité, persuadé que les deux étrangers appartenaient à la Gestapo, avait diligenté une expédition punitive.

Un médecin est quémanté par le second sous-officier qui s'est ressaisi et a fait mettre dos au mur tous les témoins présents.

Par des esquives et de la ruse, Rémy et Debey

réussissent à enfourcher leurs bicyclettes cachées dans le hangar et pédalent à toute vitesse en direction d'une ferme alliée éloignée de sept kilomètres. Tout le monde oublie leur présence ...

Debey, après quelques jours passés dans les champs avec les sangliers pour compagnons de nuit, s'est envolé pour Londres de l'aérodrome clandestin dénommé «Planète» près du Luzillé (à 20 km au nord de Loches) dans la nuit du 7 au 8 juillet 1944. Le Lysander, piloté par le capitaine George A. Turner, embarqua aussi à son bord Roger Hérisse alias Dutertre et Lucien Germereau, l'un des chefs du Réseau Ecarlate qui décèdera un mois plus tard à son retour sur le sol français.

Quant à Rémy, il s'évapore. Contrairement à ses souvenirs écrits, parfois contradictoires, le colonel n'a pas décollé pour Londres cette nuit-là. Nul ne sait ce qu'il est devenu.

Les autorités allemandes basées à Châteauroux sont aussitôt prévenues de ce qui est qualifié «d'attentat». En cette fin de guerre, la Résistance en avait fomenté de nombreux autres au point que la Kommandantur était animée par de cruelles représailles au prochain incident.

L'erreur de personnes commise à Mézières déclencha la fureur de l'état-major castelroussin ennemi. Le soir même de l'attentat, le colonel allemand en place décide, avec ses officiers et en accord avec le chef de la Gestapo, de bombarder le bourg. Les avions sont sur le point de décoller de la base aérienne de la Martinerie à Déols.

C'est là qu'intervient Paul Wiltzer.

Né à Holling en Moselle, cet avocat de 46 ans, s'était réfugié à Châteauroux à la fin de l'année 1942. Sa parfaite connaissance de la langue allemande l'avait orienté vers le poste de chef de détachement de liaison, chargé plus spécialement des relations entre la population et l'occupant. Dès janvier 1943, Paul Wiltzer rejoint l'Armée Secrète puis les Forces Françaises Libres. Il consacra son énergie et ses facultés de négociateur à sauver, libérer, camoufler de nombreux civils et militaires, parfois au péril de sa vie. Il renseignera précieusement les maquisards sur les intentions de l'occupant.

Ayant eu vent de ce qui venait de se dérouler à Mézières, le commandant Wiltzer se rend, sous un prétexte quelconque de paperasse, à la Kommandantur. Les mines excitées et furieuses de ses interlocuteurs habituels lui font subodorer l'imminence d'une opération de représailles.

Il est aussitôt apostrophé par le colonel allemand qui lui

reproche la passivité des macériens qui auraient fait cause commune avec les «terroristes» et qui protègent les maquisards.

Dans un élan de défense et de protection, probablement dû à son métier d'avocat, Paul met en avant la Convention de La Haye arguant du fait que l'acte malveillant ayant été commis par une personne étrangère à la commune, ne pouvait être réprimé par des bombardements sur les habitants, ignorants de cette affaire.

L'officier demeurant inflexible et confirmant l'exécution de son ordre ne rebute pas cet indéfectible soldat de l'Ombre. Au nom du Gouvernement et de la Commission d'Armistice, il demande l'ouverture d'une enquête. Nouveau refus.

En désespoir de cause, Paul actionne la dernière corde à son arc : la pitié pour les femmes et les enfants de Mézières qui vont être décimés. Le colonel est aussi un père de famille qui semble touché par son argumentation.

Au prétexte de devoir effectivement ouvrir une enquête, il donne l'ordre, in extremis, à l'aviation allemande basée à quelques kilomètres, de stopper les moteurs des bombardiers qui étaient prêts à décoller.

Les 2000 habitants sont ainsi épargnés.

Les actes de courage et d'engagement de Paul Wiltzer seront reconnus pas de nombreuses médailles et citations ainsi que les félicitations du Préfet de l'Indre. Pour autant, son statut de résistant ne sera définitivement validé qu'en 1951, au terme d'écrits contradictoires et de motivations rocambolesques.

Une rue de la commune porte le patronyme du commandant depuis le 8 mai 1985. Elle mène à l'école ... quel honorable symbole ! Son inauguration, en présence des deux filles de Monsieur Wiltzer, a été suivie par de nombreux enfants qui le remercièrent à leur façon 41 ans après cet épisode.

La situation militaire de l'armée allemande sur le front de l'Ouest se compliquait depuis la Bataille de Normandie et l'avancée des troupes vers le Nord après le Débarquement en Provence le 15 août. Les unités d'occupation étaient prises en tenaille et devaient se replier de toute urgence vers l'Allemagne.

C'est ainsi que la colonne Elster, du nom du général antinazi qui en assura le commandement à partir du 19 août, se forma et traversa la France d'ouest vers le nord-est. Composée de près de 20 000 soldats et personnels militaires disparates mais fortement armée, elle avait reçu pour mission de tout saper derrière elle :

«Pas une locomotive, pas un train, pas une usine d'énergie électrique, pas un atelier de réparation ne doivent tomber intacts entre les mains de l'ennemi. (...) Toutes les installations économiques et les voies de communication doivent être détruites».

Harcelé par les nombreux maquisards berrichons, le major-général Botho Henning Elster a signé l'acte de reddition de sa Marschgrupp-Süd le 10 septembre 1944 à la sous-préfecture d'Issoudun avec le général américain Macon et en présence du colonel Chomel, représentant des F.F.I.indriens. Les derniers soldats allemands avaient traversé Mézières deux jours plus tôt en ayant pris soin de déposer des grenades dans les lieux d'aisance et les poêles de l'école.

Le 29 août dans l'après-midi, ils avaient été précédés par la 950ème Brigade Indienne. Créée en 1942 par le nationaliste hindou Chandra Bose, cette unité était initialement constituée d'Hindous de l'armée anglaise faits prisonniers par les italiens et les allemands. La Wehrmacht les enrôla contre leur gré au mépris des lois de la guerre. Habillés d'uniformes hétéroclites rehaussés d'un insigne représentant un tigre bondissant et avec turban et chignon traditionnels, ces soldats en déroute sont incontrôlables. Ils envahissent entre autre, toutes les maisons du quartier du Paray; les pillent, molestent et violent les habitantes, prennent pendant quelques heures des otages. Ces mêmes scènes de terreur se reproduiront à Châteauroux et à Ardentes, laissant la population anéantie par ces déchainements barbares.

Enfin, cette guerre s'achevait. Sept noms «Morts pour la France» sont gravés sur le monument qui les honorent place du Général de Gaulle. La moyenne d'âge de ces combattants est de 28 ans.

«La Paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de conscience, de justice.» Spinoza.



Addenda

Gilbert Renault, alias colonel Rémy (1904-1984) a été fait compagnon de la Libération par décret le 13 mars 1942. En dépit de nombreuses autres décorations reconnaissant son rôle important pendant la Seconde Guerre mondiale, le colonel prendra des positions ambiguës sur les événements et le déroulé du conflit qu'il ressassera sans fin jusqu'à son décès. Le général de Gaulle le désavouera à la suite de ses orientations pétainistes affirmées. Scénariste pour

le cinéma et la télévision sur une dizaine de films (dont le Monocle Noir de Georges Lautner avec Paul Meurisse dans le rôle principal), prolifique écrivain de plus de 65 ouvrages dont certains de plusieurs tomes, chroniqueur dans des journaux, Gilbert y déversera « son obsessionnelle et sempiternelle mise au point » selon le journaliste J.F. Revel.



Louis Prache, alias Debey (1899-1979) : originaire de l'Oise, Louis s'engage dans la vie politique après la guerre. Il se présente sur la liste municipale de Robert Sené à Beauvais dont il demeurera adjoint de cette préfecture de 1947 à 1971. Membre du RPR, le mandat de conseiller général suivra entre 1949 et 1955, suivi par celui de député de l'Oise entre 1951 et 1955. En reconnaissance de ses engagements, la ville de Beauvais lui a attribué un nom de rue.

Karl Natho : né le 09/10/1900 à Lindau, en Bavière, dans une ville située au bord du lac de Constance. Il était sous-officier. Comme 490 autres soldats allemands tués dans l'Indre au cours du conflit, ses restes ont été transférés en 1961 à l'ossuaire/mausolée allemand de Mont-de-Huisnes (50) près du Mont-Saint-Michel. Il est inhumé dans la crypte 63, plaque 147.



Paul Wiltzer, alias Vienne (1898-1983) : issu d'une vieille famille mosellane, cet avocat mena une brillante carrière d'avocat de 1921 à sa mort. Il était le doyen du Barreau de Metz. Son père avait été Haut Fonctionnaire Impérial, sous le régime de Guillaume II, Empereur d'Allemagne en Lorraine annexée. Viscéralement attaché à la France, il fut l'inlassable cheville ouvrière qui participa à la reconstitution des organes de Justice si souvent ébranlés par les annexions à l'Allemagne. Mobilisé dès 1939 comme officier, Paul Wiltzer n'a eu de cesse de faire vivre son patriotisme, reconnu par plus de 15 médailles dont la Légion d'Honneur le 23 juin 1945. Il fut nommé Citoyen d'Honneur de Châteauroux. De retour en Moselle, cet homme à l'activité débordante, a accumulé de multiples fonctions associatives : histoire locale, tourisme, folklore, sports dont la natation, chiens guides d'aveugles. En reconnaissance, un quai à Metz le long de la Moselle porte son nom.

Inauguration de la rue du Commandant Wiltzer à Mézières-en-Brenne (8 mai 1985)



Botho Helling Elster (1894-1952) : antinazi convaincu, considéré par Hitler comme l'un des responsables de sa tentative d'assassinat commise le 20 juillet 1944, cet officier s'est retrouvé à la tête des dernières unités allemandes remontant du sud-aquitain. Conscient de la fin imminente du conflit, il avait ordonné à ses troupes de préserver la population civile française. Pilonnée par l'aviation, assaillie par des résistants soutenus par les Forces Alliées, la colonne avançait péniblement. Organisées et gérées par la Résistance française indrienne, les négociations de reddition seront menées sur deux jours à Châteauneuf-sur-Cher, avec respect, sagesse et discernement. Ne souhaitant signer l'acte de capitulation qu'avec un officier de même rang d'une armée régulière, c'est finalement le major-général Robert Macon qui le recevra du major-général Elster. Il n'en demeure pas moins que cette reddition, inédite, reste l'une des victoires les plus célèbres de la Résistance française.



Condamné à mort par contumace le 7 mars 1945 par le tribunal de Guerre du Reich de Torgau, le général Elster alors prisonnier de l'armée américaine, sera transféré aux Etats-Unis. Plusieurs fois déplacé pour raisons de sécurité, il est libéré en 1947. Entre-temps, il a été gracié par ses compatriotes.

Nous tenons à remercier chaleureusement Bernard Izoret, Jean et Simone Moury pour leurs précieux témoignages.

Toutes les sources utilisées pour la rédaction de ce texte sont consultables sur simple demande auprès de l'Association Culturelle Macérienne

Sources :

- La ligne de démarcation, une fresque de vérité – tome XI – pages 78 à 84. Gilbert Renault, alias colonel Rémy. Librairie académique Perrin à Paris.
- Résistance Indre et vallée du Cher – tome 2. G. Guéguen-Dreyfus et B. Lehoux. Editions sociales à Paris.
- Résistance et libération de l'Indre, les insurgés. Maurice Nicault. Editions Royer passé simple.
- Résistance et libération de l'Ouest de l'Indre. Daniel Chartier. Editions Sutton. Page 128.
- « J'étais Z.U./19 » Agent secret. André Plateaux. Imprimerie Gaignault à Issoudun.
- Le Lochois pendant la guerre 1939-1945. Bernard Briais. Imprimerie Présence graphique à Tours.
- Le Berry dans la guerre 1939/1945. Maurice Nicault. Editions Horvath.
- La fin des illusions. La capitulation de la colonne Elster. Michel Jouanneau. Imprimerie Badel 1984.
- Site internet Mémoire des Hommes. Service Historique de la Défense. Ministère des Armées.
- Témoignage oral de Bernard Izoret. Novembre 2020. L'ancien patron du Bœuf Couronné s'est entretenu entre 1975 et 1979 avec Louis Prache, alias Debey revenu à Mézières sur les lieux de cette affaire. Parallèlement, M Izoret a dévoilé la piste du livre précité du colonel Rémy qui relate en détail l'évènement.
- Paul Wiltzer : dossier SHD Vincennes coté GR 16P 603399.
- Site : <https://www.resistance60.fr/p>
- INA.FR : <https://www.ina.fr/video/AFE86002829/une-armee-allemande-en-deroute-video.html>
- Témoignages oraux de Jean et Simone Moury. Gabriel Moury, cité, était le père de Jean. Décembre 2020.
- Bulletin de la Société archéologique de Touraine – Tome XLV – année 1997 : Le réseau Ecarlate par le Docteur Jack Vivier. Pages 313 et 314.
- L'Indre sous l'occupation allemande 1940-1944. Sébastien Dallot. Editions Gérard Tisserand
- Site : <http://www.plan-sussex-1944.net/> et tout particulièrement Messieurs Dominique Soulier et Pierre Tillet.
- Julien Chevalier, jardinier-conservateur de l'ossuaire militaire allemand de Mont-de-Huisnes (50).



Vous engagez des travaux de rénovation énergétique (isolation d'un bâtiment, remplacement d'un système de chauffage, remplacement de menuiserie, ...), ou vous souhaitez rénover entièrement votre bâtiment : résidence principale, secondaire, gîte ou local professionnel ?

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?

Les conseillers de la maison de la rénovation sont là pour vous accompagner quelles que soient vos ressources.

Une visite diagnostic de votre bâtiment pourra être réalisée afin d'évaluer les différentes solutions techniques et vous proposer un plan de financement adapté.

Contactez la Maison de la rénovation avant de signer vos devis, afin d'être certains de bénéficier de toutes les aides financières possibles et de conseils adaptés !

ACCUEIL du lundi au vendredi

16 rue Villebois-Mareuil, LE BLANC
sans rendez-vous de 14h à 17h
sur rendez-vous le matin

02 54 28 12 16

CONTACT : Maxime Morabito

Nouveau coordinateur de la Maison de la rénovation
maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr

Permanences complémentaires pour l'OPAH

sur rendez-vous

MÉZIÈRES-EN-BRENNE - Brenne Box

Tous les 2^{èmes} jeudis du mois > 10h-12h

PRISSAC - Mairie

Tous les 4^{èmes} jeudis du mois > 10h-12h

**Votre service public de rénovation énergétique
personnalisé, gratuit et indépendant**

Si vous êtes éligible aux aides de l'OPAH du Parc :

- Vous pouvez bénéficier d'aides significatives de l'ANAH, jusqu'à 15 000 € de subvention pour les propriétaires occupants, jusqu'à 28 000 €/logement pour les bailleurs.
- Ces aides sont cumulables avec le PTZ (Prêt à Taux Zéro) Accession, l'éco PTZ et l'éco-Prêt Habiter Mieux, les aides des caisses de retraite, les CEE...
- Les collectivités apportent des aides complémentaires :
 - 2500 à 4000 € d'aide de la Région Centre-Val de Loire pour l'utilisation de matériaux biosourcés
 - 1500 € d'aide du Parc de la Brenne pour les travaux de sortie d'insalubrité des logements occupés par leur propriétaire



Le Parc organise en 2022 une tournée sur les marchés et dans une dizaine de communes pour un service au plus près de tous

Nouvel observatoire sur la réserve naturelle régionale Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault

Il est arrivé sur remorque depuis Yzeures-sur-Creuse, puis s'est élevé quelques minutes dans les airs avant de rejoindre son emplacement définitif. C'est a priori la première fois qu'un observatoire est construit en atelier et positionné par une grue (c'est de saison !). Oui, c'est bien un nouvel observatoire qui vient conforter un réseau de 4 sur la Réserve naturelle Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault, située sur la commune de Rosnay. Il sera ouvert au public dans le courant du premier trimestre 2022. L'hiver va laisser le temps à l'étang Foucault au bord duquel il est installé de se remplir et à l'équipe technique de finaliser les accès. Fabriqué localement par l'entreprise Iso Bois (F. Houdayer, Yzeures-sur-Creuse), c'est un observatoire ornithologique d'une capacité de 8 places assises.



Le 2^{ème} Contrat local de santé signé pour le Parc de Brenne

Le Contrat local de santé 2021-2026 a été signé officiellement lundi 8 novembre à la Maison du Parc. Facteur de qualité de vie pour ses habitants et d'attractivité pour des candidats à l'installation en Brenne, la santé est devenue un axe de travail depuis 2015 pour le Parc de la Brenne qui a porté un Contrat local de santé arrivé à échéance en 2020.



Le 2^{ème} contrat a été élaboré de manière participative. Rencontres et débats ont animé le territoire de septembre 2019 à février 2021, pour aboutir à la rédaction de quinze objectifs-actions, autour des enjeux d'offre de soins, de mobilité et d'aménagement du territoire, de promotion de la Santé, et de prévention des fragilités.

Ce contrat engage conjointement aux côtés du Parc, la Préfecture de l'Indre, l'ARS Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays des 1000 étangs, le Centre Hospitalier Châteauroux-Le Blanc, le Conseil Territorial de Santé de l'Indre, et l'Éducation Nationale. Mais bien au-delà, construit par et pour les habitants, chacun est invité à le suivre et à y contribuer.

Des actions ont été présentées à cette occasion :

- le réseau ROSALI, qui intervient pour animer la vie sociale des seniors sur le territoire
- les 1000 premiers jours, appel à projet auquel la Maison de l'enfance du Parc a postulé et été retenue pour une mise en place d'actions courant 2022.

Contact Parc : Anne Ruffet, chargée de mission Santé, a.ruffet@parc-naturel-brenne.fr

Le Contrat d'objectif territorial Energies renouvelables (COT ENR)

Le Parc naturel régional de la Brenne et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'associent pour aider les entreprises, les exploitations agricoles, les professionnels du tourisme, les collectivités et les associations à choisir des énergies chaleur renouvelables, grâce à un contrat d'objectif territorial Energies renouvelables (COT ENR) passé avec l'ADEME et la région Centre-Val de Loire.

Vous avez un projet d'investissement ?

Le COT ENR permet d'obtenir au minimum 45%* d'aides sur votre projet de chaleur renouvelable :

- bois/biomasse
- solaire thermique
- géothermie
- récupération d'énergie

Nous sommes là pour vous accompagner techniquement de la phase d'étude en amont du projet jusqu'à la formation à l'exploitation des équipements, in situ.

**Contactez-nous rapidement
pour une pré-étude gratuite !**

Sébastien Yaouanc

s.yaouanc@parc-naturel-brenne.fr

02 54 28 12 12

*Les financements du COT peuvent être complétés par d'autres sources de financement (FEDER) attribuées en fonction du type de projet dans la limite maximum de 80% de financement.

bois
biomasse

solaire
solaire

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS...

Engagez-vous dans un projet de chaleur renouvelable

Recevez 45% de subventions

géothermie
eau souterraine / chaleur du sol

récupération
industries - déchets

Votre contact :
Sébastien Yaouanc au 02 54 28 12 12
Parc naturel régional de la Brenne



Si vous rencontrez un problème

- **Contactez le médiateur** de la consommation. L'entreprise doit indiquer ses coordonnées dans les conditions générales de vente.
- Si les pratiques d'une entreprise semblent frauduleuses (démarchage commercial agressif, délai de rétraction non respecté, etc.), **contactez la DGCCRF** :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>

- Vous pensez avoir été victime d'une escroquerie ? **Contactez la gendarmerie** :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie>

RGE

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise disposant de la mention RGE

<https://www.faire.gouv.fr/trouver-un-professionnel>

Selon votre situation, des aides de l'État existent pour la rénovation énergétique de votre logement.



Améliorer le confort de votre logement



Réduire votre facture d'énergie

FAIRE

TOUT POUR MA RÉNOV'

• **Faites-vous conseiller par téléphone au**
☎ 0 808 800 700

• **Prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE via le site :**

<https://www.faire.gouv.fr>

Une aide indispensable pour effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier !

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



Pour vos demandes d'aides

- Restez maître de vos demandes. **Les données personnelles qui sont renseignées doivent être les vôtres** et non celles de l'entreprise. Les services d'État pourront vous contacter directement et vous alerter si nécessaire.



Avant de signer un contrat

- **Exigez un devis** et comparez-le avec d'autres. Méfiez-vous des entreprises qui proposent des travaux sans visite préalable.
- **Assurez-vous de la réalité des promesses** qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises. Vérifiez les aides auxquelles vous êtes éligibles sur le site FAIRE. En cas de doute contactez un conseiller.



Après les travaux

- **Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé.** En cas de litige, vous pouvez compléter les formulaires de réclamation sur FAIRE et Signal-Conso.

FAIRE :
<https://www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation>

Signal Conso :
<https://signal.conso.gouv.fr>

LES BONNES GESTES



En cas de démarchage

- Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf contrat en cours avec le professionnel. À titre d'exemple, si vous avez un contrat de fourniture de gaz avec Engie, celui-ci a tout à fait le droit de vous démarcher par téléphone pour vous proposer des travaux de rénovation énergétique.



- Soyez vigilants, des entreprises qui démarchent (porte-à-porte, mails) surtout si elles se disent envoyées par l'État, ses agences (Ademe, Anah) ou les collectivités locales (région, département, ville). **L'État ne démarché pas.**

Lors de la prise de contact avec une entreprise

- **Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux** à une entreprise ou un site Internet que vous ne connaissez pas et ne signez rien le jour-même.
- Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET : Si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.



LES SAPEURS-POMPIERS DE MEZIERES EN BRENNÉ ONT BESOIN DE VOUS



Sur votre commune 100% des sapeurs-pompiers sont volontaires.

Cette activité est accessible de 16 à 65 ans.
Vous voulez vivre une belle expérience humaine,
participer à une action valorisante
et développer votre esprit d'équipe ?

Vous pouvez choisir un engagement uniquement
pour des missions de secours à personne.





Si vous souhaitez rejoindre cette équipe, contactez
le centre de secours de Mezières en Brenne


 02.54.25.20.05
 06.45.50.75.84


mezieres.cis@sdis36.org

Vous pouvez également vous rendre sur place


3 Rue de l'Ouest

N'oubliez-pas les gestes barrières :









SERVICE D'AIDE
AUX CONSOMMATEURS

De la Fédération
FAMILLES RURALES
De l'Indre

Un litige ? Une question ?

Nos « Bénévoles Conso »
sont à votre écoute

02 54 08 71 71
conso.indre@famillesrurales.org

*Service gratuit pour les
adhérents-es Familles Rurales*




**CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE**
www.mieux-en-quotidien.fr

la lettre des 3 rivières

Creuse - Anglin - Claise



“ ÉDIT’EAU “

Cette première lettre de l’année 2022 m’offre l’opportunité de faire un point sur les actions du SMABCAC durant l’année révolue et de vous parler de nos projets à venir.

Tout d’abord parlons des hommes.

Après la disparition de monsieur Maurice BONNET survenue en début d’année 2021, Monsieur Jean Pierre NANDILLON, Vice-Président de la Communauté de communes d’Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse, Maire du Péchereau, Délégué au bassin versant de la Creuse a été élu deuxième Vice-Président du SMABCAC. Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à Maurice BONNET qui fut un collègue efficace comme représentant de nos instances auprès de l’Agence de l’eau Loire-Bretagne.

Vous trouverez dans les colonnes de cette lettre un point sur la suite des actions les plus importantes entreprises en 2021 comme la mise en défens des berges de l’Abloux. En 2022, nous poursuivrons nos efforts de suivis et de restauration des différents cours d’eau du bassin de la Claise. Pour l’ensemble de notre territoire, nous continuerons à effectuer un suivi qualitatif des eaux de nos rivières, à évaluer le bien fondé de travaux et surtout leurs répercussions sur le milieu aquatique.

A travers le livret des 3 rivières, réalisé par le personnel du SMABCAC et distribué à l’ensemble des foyers des communes concernées par nos actions, vous trouverez toutes les informations indispensables pour connaître et comprendre l’importance de l’engagement du SMABCAC depuis 2019 afin que les bassins versants de l’Anglin, de la Creuse et de la Claise demeurent ces lieux de vie remarquables de nos territoires.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



MISE EN DÉFENS DES BERGES DE L’ABLOUX

Au cours de la première année du contrat territorial de l’Anglin, des travaux de mise en défens des berges ont été réalisés sur le cours d’eau de l’Abloux à Saint-Sébastien dans le département de la Creuse et à Parnac dans l’Indre.

Pour cette première campagne sur l’Abloux, ces travaux de mise en défens ont pour objectif de limiter l’accès des troupeaux de bovins des exploitants agricoles volontaires aux berges et au lit mineur des cours d’eau. Ils permettent notamment de limiter l’apport de sédiments dans l’eau, réduisant, ainsi, le colmatage du lit.

C’est l’entreprise BTS Travaux Publics basée au Pont-Chrézien qui a été retenue pour ce marché. La pose de plus de 500 m de clôture sur les berges du cours d’eau, la réalisation de deux passages à gué et d’une descente aménagée représentent le principal des travaux. Préalablement, l’équipe verte de la Communauté de communes Brenne-Val de Creuse est intervenue pour le compte du SMABCAC afin de restaurer la ripisylve. La bonne tenue des aménagements pour les années futures est ainsi garantie.

Cette action a été financée par l’agence de l’eau Loire-Bretagne, le Département de la Creuse, la Région Nouvelle-Aquitaine et les fonds propres du SMABCAC.

Les efforts se poursuivront l’année prochaine sur l’Anglin amont et aval.



passage à gué



descente aménagée



clôture électrique

Le futur contrat territorial de la Claise

Deux premières phases d'une étude ont été réalisées par le bureau d'études Aquascop en 2020 et 2021.

La première a démontré l'intérêt des travaux et dressé un premier bilan de l'efficacité des actions menées lors du premier contrat territorial. Des améliorations significatives sur les zones restaurées ont été mises en évidence.

La deuxième phase, à travers un diagnostic de terrain complet, a permis de faire l'état des lieux des différents cours d'eau. La principale problématique relevée sur ce bassin versant provient de l'incidence des travaux hydrauliques entrepris dans les années 1960 – 1970.

Lors de la troisième phase, des travaux de restauration et de suivis des différents cours d'eau seront proposés. Ils s'appuieront sur les résultats d'une étude réalisée en interne par le SMABCAC. Elle sera basée sur sa connaissance du territoire et les attentes locales tout en apportant une cohérence d'ensemble pour ce bassin versant.

Etabli, le programme d'actions sera soumis à l'avis du comité de pilotage de l'étude et du comité syndical du SMABCAC. La consultation du public interviendra par la suite dans le total respect des modalités réglementaires.

Les rapports des premières phases sont disponibles en téléchargement sur le site internet www.smabcac.fr.

N'hésitez pas à en prendre connaissance.

Lancement des campagnes des suivis qualité

La campagne de suivi permettra d'évaluer la qualité des milieux aquatiques et déterminera l'incidence des aménagements réalisés au cours des différents Contrats Territoriaux portés par le SMABCAC. Les premières mesures établiront l'état initial des sites sélectionnés avant travaux.

Ces suivis sont réalisés sur les bassins de la Creuse et de l'Anglin à partir des mesures suivantes :

- physico-chimiques pour mesurer l'impact des actions sur la qualité de l'eau (oxygène, température, nitrate, phosphore, etc.),

- biologiques (inventaire des populations piscicoles - IPR -, des invertébrés - IBDN/I2M2 -, des macrophytes - IBMR et des diatomées - IBD -) pour mettre en évidence l'attractivité du milieu pour la biodiversité et la qualité des habitats,

- hydromorphologique pour évaluer l'évolution des cours d'eau restaurés ou aménagés : colmatage, granulométrie, substrats, état des berges, faciès d'écoulement et leurs impacts sur la qualité des milieux. Cette étude sera réalisée en interne par le SMABCAC.

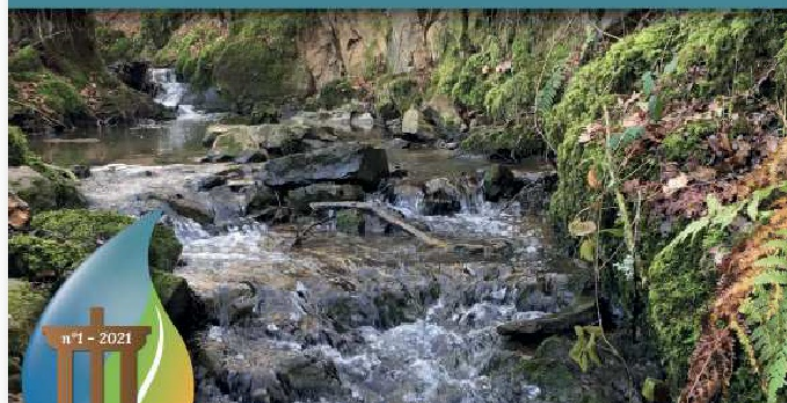
2021 marque la première année du suivi. Il sera répété de 3 à 4 fois ces prochaines années afin d'observer l'évolution du milieu face au climat et aux travaux mis en place. Nous pourrons ainsi comparer les résultats d'une année sur l'autre.

Le livret des 3 rivières est arrivé !

Depuis novembre dernier, le livret des 3 rivières du SMABCAC est en cours de distribution sur le territoire, en partie par les communes, en partie par la poste. Il a vocation à être déposé dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 35 000 foyers des bassins versants de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise. Destiné à expliquer les missions et axes d'actions de notre syndicat de rivières, il se veut facile à lire et pédagogique. Il est également disponible sur notre site internet www.smabcac.fr. Bonne lecture.

Le livret des 3 rivières

du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise



Les associations

Culture et loisirs

Association Culturelle Macérienne	Chantal Krolczak	07 71 28 24 27
Le Moulin	Pascal BECTARD	02 54 38 12 24
Comité de Jumelage MEZIERES/WATOU	Amandine ROBINET	06 87 17 51 12
Comité de Jumelage MEZIERES/BARZANO	Sylvie LEFORT	02 54 38 01 94
Club de l'Amitié	Monique CHICHERY	02 54 38 14 89
La Randonnée de la Brenne	Jean-Louis CAMUS	02 54 38 04 23 (mairie)
Société de Pêche Le Roseau Mézières/Saint Michel	André ROUSSELON	02 54 38 03 70
Réserve de Chérine Maison de la nature	Jean-Louis CAMUS	02 54 28 11 01
Les intérêts et l'avenir des habitants de la Brenne	Jean-Claude POIRIER	02 54 37 78 61
Les Orchidées EHPAD Mézières-en-	Anne-Cécile DOISEAU	02 54 38 04 16
CAP SUR LA BRENNE	Robert BOSCARINO	02 54 38 28 28
Club Joli Sourire	Liliane GUILLOT	02 54 38 04 41
Amicale Pèlerinage Rencontres Lourdes	Jean BEAUFRERE	02 54 38 05 93
Musique en Brenne	Marie PERRET-CHESSERON	06 88 64 00 64

Sports

Judo Club de la Brenne	Sandrine BARBIEUX	06 31 94 32 13
Brenne Twirling Club	Geneviève DESCOUBES	06 85 05 03 32
Marche Nordique en Brenne	Philippe LISSY	06 01 11 01 72
FC2MT (football club)	Francis BLANCHARD	02 54 37 05 76
Tennis Club	Julien CRESPIEN	06 72 11 00 96
Club de Tir Brennou	Thierry POITEVIN	02 54 38 02 13
Moto Club Brennou	Stéphane MAHUTEAU	02 54 38 54 20
Familles Rurales Gymnastique	Claudette RIOLLET	06 08 58 22 79
Familles Rurales Marche	Marcelle BARBAN	06 75 67 07 64
Familles Rurales Yoga – gym douce séniors	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
Badminton	Christelle LEBLANC	02 54 38 07 55
PSTCVL Poursuites sur Terre Centre Val de Loire	Sébastien MAHOUDEAU	06 73 01 09 15

Souvenir

Union Nationale des Combattants	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
ONAC	Pierre SAINSON	02 54 38 16 91
Mémorial des Sapeurs-Pompiers	Alain GUILLOT	02 54 38 06 05
Le Souvenir Français	Jacky SABARD	06 31 08 86 58

Entraide Santé

Section locale des mutilés du travail (FNATH)	Francis BAVOUZET	02 54 38 10 56 ou 02 54 34 76 01
Association Familiale Rurale Mézières/Saint Michel	Marie-France VASSEUR	06 87 46 72 16
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vincent DELAVANT	06 45 37 34 13
ADMR (travailleuse familiale)	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
La Bonté du Père Noël	Roger MOUSSET	02 54 38 12 27
Les Brennoux Solidaires	Jean-Pierre DAVAL	02 54 37 87 38

Cap sur la Brenne

L'année 2021 avait bien mal commencé pour notre village de vacances, avec un arrêt brutal de notre activité en avril et mai, suite au nouveau confinement. Or ces deux mois de printemps comptent habituellement parmi nos meilleurs en termes d'activité, avec de nombreux groupes de randonneurs, qui pour certains ont annulé leur séjour, avec remboursement des acomptes.

Fort heureusement, la suite de la saison s'est déroulée sous de meilleurs auspices, et nous avons dû faire face à une grosse demande de vacances et de loisirs de la part d'une clientèle souhaitant retrouver des moments de liberté.

Le village de vacances a souvent été complet cet été, avec des familles, mais aussi beaucoup plus de groupes que les années précédentes. Le camping est également de plus en plus apprécié.

Malgré ce mauvais début de saison, nous avons retrouvé un niveau d'activité comparable à celui de 2019, dernière année avant la pandémie, ce qui est pour nous une grande satisfaction.

La qualité du site de Bellebouche, un des plus beaux étangs de Brenne ouvert au public, participe grandement à ce succès.

Ainsi, en 2021, la commune de Mézières nous a confié la gestion des activités de la base nautique qu'elle assurait en régie auparavant (pédalos, paddles, mini-golf). Une façon de mieux mutualiser nos personnels d'accueil et d'animation.

Et 2022 s'annonce comme une grande année avec l'aménagement par la commune d'un parcours d'accrobranche, la construction d'un nouveau local d'accueil commun avec la base nautique, et la réfection du mini-golf.

Et côté village de vacances, la construction d'une piscine et la réfection complète des huttes du camping participe

Domaine de Bellebouche

à cette volonté partagée de la commune et de notre association gestionnaire, d'améliorer la qualité de l'hébergement touristique et de développer les activités de loisirs sur le site de Bellebouche, afin d'attirer et de fidéliser la clientèle.

Rappelons que nos loyers couvrent intégralement les annuités d'emprunt supportés par la commune pour ce programme d'investissement.



Cette montée en puissance nous a conduit à renforcer notre équipe de salariés, à procéder à de nouveaux recrutements et à transformer des contrats saisonniers en CDI à l'année à partir de 2022.

Notre association vient également de renouveler son Conseil d'Administration. Robert Boscarino, qui la présidait depuis de longues années, a souhaité passer la main, mais reste au bureau comme vice-président. François Mignet est le nouveau président, Yves Caillaud trésorier, et Monique Lesourd secrétaire. Et nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux administrateurs, et administratrices : Michel Daubord (qui représente la commune), Cathy Luchini, Catherine Robert et Maud Sterlingots.

FRANÇOIS MIGNET NOUVEAU PRÉSIDENT CAP SUR LA BRENNE

Les Brenneux Solidaires

2021 est terminée, nous n'avons pas pu nous réunir une seule fois faute à la Covid, et à quelques ennuis personnels qui m'ont empêché d'organiser le Téléthon en décembre. J'espère que l'année 2022 sera meilleure et que nous pourrons, dès que possible, faire une assemblée générale et repartir sur de bonnes bases.

Pour cela, je fais appel à toutes les bonnes volontés qui sont prêtes à donner un peu de leur temps pour nous rejoindre, ce qui représente 3 à 4 prestations dans l'année.

Dans l'attente de se retrouver, je vous présente mes meilleurs voeux de bonheur, de réussite, de joie et surtout de santé pour 2022.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

PRÉSIDENT JEAN-PIERRE LAVAL

La Randonnée de la Brenne

2021 a été l'occasion de renouer avec la traditionnelle Randonnée de la Brenne. Les bénévoles habituels et quelques nouveaux ont retroussé leurs manches pour organiser en un temps record cette traditionnelle manifestation qui anime le 1er week-end d'août en Brenne.



Les 6, 7 et 8 août 2021, le besoin de nature et de liberté a rassemblé randonneurs fidèles à la Brenne mais aussi néophytes. Depuis Bellebouche, marcheurs, vététistes, cavaliers et meneurs se sont élancés sur les circuits concoctés par les bénévoles.

Malgré les règles sanitaires en vigueur, la convivialité était au rendez-vous chacun respectant les consignes imposées par les organisateurs.



En espérant que 2022 voit de nouveau les chemins de Brenne s'animer sous le pas cadencé des marcheurs et des chevaux et vibrer sous les roues des vététistes et des attelages.



Afin de faire vivre ce moment de découverte de la Brenne, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'association, nous avons besoin de bénévoles pour que longtemps encore les randonneurs sillonnent nos chemins.



ASSOCIATION DE
MÉZIÈRES-EN-BRENNE,
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

L'Association Familles Rurales Mézières/St Michel maintient en toute sécurité, en respectant les gestes barrières et en présentation du passe-sanitaire – toutes ses activités : Marche – Gym – Gym séniors – yoga – la joie de vivre – le scrabble et le groupe folklorique et prévoit des activités pour 2022 qui seront ouvertes à tous.

Dates et heures à venir

Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître par mail :

famillesruralesmeziere-stmichel@orange.fr

ACTIVITES PREVUES 2022

- Février : Sécurité Routière - Madame Trémaille Yvette – intervenante Départemental de Sécurité Routière agréée par la Préfecture de l'Indre.
- Avril : Formations aux gestes qui sauvent - Intervenant : La protection Civile de l'Indre
- Juin : Conférence : le Diabète - Intervenant : Association Française des Diabétiques
- Septembre : Se mettre en condition le matin pour passer une bonne journée - Intervenante : Céline Barbier - Socio Esthéticienne.
- Novembre : Pièges à consommer - Intervenant : Bénévole Conso de Familles Rurales

LA PRÉSIDENTE MARIE FRANCE VASSEUR

Le Moulin



Encore une année difficile !

Comme 2020, 2021 fut une année "CoVidée" difficile . Le premier semestre a été catastrophique avec une fréquentation minimaliste. Alors que la saison débute en avril , nous avons dû fermer l'accueil du Moulin du 5 avril au 3 mai et mettre en chômage partiel une partie des employées et n'accepter que les professionnels dans nos hébergements.

Cependant en juillet et août il y a eu un rebond de fréquentation et surtout un engouement pour la location de vélos grâce à l'acquisition de vélos à assistance électrique.



Les expositions de janvier à mai ont été annulées et reportées en 2022. Donc pas de vernissages qui sont des moments d'échange culturel. En juin, l'exposition de Chantal LOMBARD ouvrait cette saison 2021 mais sans vernissage. C'est le 10 juillet avec le 35^è Salon des peintres de la Brenne que nous avons verni cette exposition et inaugurer l'ouverture de la "Boutique du Moulin". Cette boutique de dépôt-vente d'Artisanat d'Art local et régional prend place à l'accueil du Moulin depuis le déménagement du Bureau d'Information Touristique (Destination Brenne) dans ses nouveaux locaux au 6 place Jean Moulin. Espérons que cette nouvelle année annonce une reprise économique et touristique que mérite notre Brenne.



Nous vous souhaitons une heureuse année 2022, pleine d'espérance, de revitalisation de la vie sociale et surtout une très bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

PRÉSIDENT PASCAL BECTARD

Club de Tir Brennou

Des nouvelles des sections

La reprise des activités de tir de loisir et tir sportif est effective au C.T.B. Mézières en Brenne, avec néanmoins le respect des règles sanitaires édictées.



Quand on parle "Activités", c'est effectivement plusieurs disciplines de tir qui sont pratiquées. Actuellement, où en est chacun ?

Du côté des disciplines sportives :

- Les sportifs du 10 M air comprimé carabine et pistolet ont repris le chemin des championnats, départemental et régional, avec des podiums obtenus à chaque fois. Les éventuelles qualifications au championnat de France "indoor" sont attendues d'ici quelques jours, cela au moment où l'on rédige ce papier.
- Les enfants de "l'École De Tir" continuent à travailler leurs disciplines air comprimé à 10M pour imiter les grands, et ainsi les suivre sur les chemins des championnats à venir. Affaire à suivre dès le printemps.
- Les sportifs du 50 M carabine et ceux du 25 M pistolet attendent les beaux jours pour faire comme les copains qui tirent en indoor, et honorer leur calendrier de matches en extérieur.
- Du côté du T.A.R. à 200M, 50M et 25M, ce sera bientôt le championnat départemental tiré sur les installations du C.T.B. début avril.
- Les fans du Fun tir, pistolet et carabine, eux ils s'entraînent tout aussi régulièrement et attendent les ouvertures de rencontres sportives amicales dans une région ou une autre afin de mettre à profit les conseils prodigués lors de ces entraînements.

Du côté des disciplines de loisirs

- Que ce soit sur n'importe quelle distance, 25 M pistolet, 40 M pistolet cibles métalliques, 50M, 100M ou 200M carabine, 25 M et 40M cibles mobiles (sanglier courant) ou encore 50 M carabine de chasse, ce sont des essais, des tests, des réglages fins pour pouvoir se rapprocher ou encore mieux, toucher le 10 central des cibles le

plus de fois possibles, tout cela pour le plaisir de la réussite obtenue.

Sport ou loisir, le tir c'est une passion dans une multitude de disciplines, dans un cadre sécuritaire total, pratiqués sous l'égide de la réglementation édictée par la Fédération Française de Tir.



Quand venir rencontrer les initiateurs du C.T.B. ?

Pour la structure "École De Tir" à 10 mètres, c'est tous les mercredis après-midi ainsi que le dimanche matin. Sur place au stand de tir sportif de La Turletterie (Route du Blanc à la sortie de Mézières en Brenne).

Contact préalable par téléphone au 02 54 38 15 52 ou par mail par le biais du site internet du club :

<http://www.club-de-tir-brennou.fr>

Un des responsables de l'association vous répondra obligatoirement.

Comité de Jumelage Mézières-Watou

De l'eau à Watou

L'épisode pluvieux qui a touché le Nord de la France fin novembre n'a pas épargné Watou qui a vu le niveau des eaux monter, heureusement seule la campagne environnante s'est retrouvée inondée.



Voici la carte reçue de la part de nos amis de Watou

AMANDINE ROBINET



Comité de Jumelage Mézières-Barzano

Les élections municipales ont eu lieu à BARZANO le 3 octobre 2021



Après 10 ans de mandat, Giancarlo ALDEGHI, ne pouvait plus être élu.

Walter CHIRICO, avec la liste de l'Impegno Civico a obtenu 55,90% des suffrages exprimés. Walter CHIRICO était chargé des services culturels et de la bibliothèque lors du dernier mandat de G.ALDEGHI.

Quant à Giancarlo ALDEGHI, candidat au poste de conseiller municipal a obtenu le plus fort score jamais atteint et a été élu Maire Adjoint, en charge du Budget.

Fernanda VERONELLI, qui est présente à chaque manifestation des Comités de Jumelage – tant échanges adultes, scolaires et rando- a été réélue. Elle est en charge du gouvernement du territoire, des travaux publics et de l'écologie.

C'est une nouvelle équipe qui va agir dans la continuité du travail effectué depuis 10 ans.

Mézières n'est pas inconnue pour le nouveau maire de Barzano. Il était présent lors de la manifestation pour les 30 ans du Comité de Jumelage.

Nous leur souhaitons une pleine réussite

Des nouveautés également au sein du Comité de Jumelage, Roberto BACCIN, présent depuis la création est le nouveau Président, Antonella, est trésorière et Sephora, secrétaire.

Des nouvelles des figures emblématiques de Jumelage de Barzano :

Guiseppe ALGEGHI, malade du Covid en novembre 2020 est sorti vainqueur du combat.

Malheureusement, deux autres personnes nous ont quittés, Modesto qui était présent sur toutes les foires des échaudés et certaines randonnées et Antonia VERONELLI qui était la cheville ouvrière des premiers jumelages scolaires.

Une nouvelle année de restriction due au COVID vient de s'achever. Nous n'avons pas pu nous réunir comme nous l'aurions voulu mais nous gardons l'espoir que 2022 sera l'année de nos retrouvailles. Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à tous ceux que vous aimez, une très bonne année !!

LE COMITÉ DE JUMELAGE MÉZIÈRES-BARZANO



Les Orchidées



L'EHPAD résidence de la Brenne, en collaboration avec L'Association les Orchidées a œuvré toute cette année 2021 à mettre en place des activités adaptées pour nos résidents de l'EHPAD.

L'animatrice sociale de l'EHPAD Marie line Chaput et son équipe de bénévoles de l'association les Orchidées va promouvoir et développer d'autres activités 2022, nouvelle année, avec de nouvelles actions en vue. Mais aussi en souhaitant ardemment que tous ces mois passés se déroulent mieux, sans tous les désagréments de cette deuxième année de Covid.

L'association Les Orchidées et ses bénévoles, avec les résidents, ont préparé maintes et maintes activités qui ont dû s'annuler au fil des mois, au fil des épisodes de la Covid. Mais, cette année, on repart d'un nouveau pied en espérant que tout sera vite oublié.

Activités prévues cette année : la fête des familles avec le projet vide-dressing et tout ce qui va avec : maquillage, habillage, pour le bien-être des résidents ; la venue des musiciens pour mettre de l'ambiance et donner de la gaieté aux résidents, emmener tous ceux qui veulent au restaurant, visiter le château de Chenonceaux, faire du shopping, faire les soldes, aller au cinéma, aller voir des matchs de football, continuer l'équithérapie avec « Retour en tendresse » et le lycée Saint-Cyran du Jambot, et retravailler avec les enfants du centre de loisirs de Saint-Michel-en-Brenne.

L'association les Orchidées a pour objectifs de développer l'animation, favoriser l'action culturelle, offrir des activités nombreuses et variées, et ouvrir l'établissement sur l'extérieur.

Là aussi vous pouvez apporter votre contribution en prenant votre carte d'adhérent ou à travers un don. L'association les Orchidées peut vous délivrer un reçu fiscal au-dessus d'un don de 20 euros.

L'association les Orchidées accepte les aides qui contribuent à apporter de la joie aux résidents

Souvenirs de 2021



Visite à la ferme de Mazerolles
promenade en calèche juin 2021



Sortie à la Haute Touche en juillet 2021



Le tour de France à Écueillé



Atelier aquarelle avec Mme Gontier



Jardins des roses à Chédigny

Naissances

Angélique PASCAL
Marceau BARRÉ
Léna DUBOIS DUPOND

08 juillet
02 septembre
23 octobre

Unions

Victor LEFEBURE et Anaïs ROURRE
Ludovic GIRAULT et Christelle DAMIEN
Mouloud OUYED et Ghislaine PROUTEAU

10 juillet
7 août
27 novembre

Décès

01/06	Isabelle DELAUTIER veuve ALAPLANTIVE	96 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
01/06	Hubert BROUARD	93 ans	6 rue des AFN
25/06	Serge FAUDEVET	86 ans	Saint Michel-en-Brenne
30/07	Yvette GAUTRON veuve BAILLY	95 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
27/07	Lydie MARCHAIS veuve CHICHERY	74 ans	40 route de Châteauroux
08/08	Paulette THOMAS veuve JOURNAULT	91 ans	EHPAD Résidence de la Brenne
22/08	Henri PEUVION	69 ans	3 Impasse Malientras
15/10	Pierre FRAGNET	91 ans	3 rue des Orchidées
17/10	Martine CHAPON épouse SOUVERIN	67 ans	10 rue des AFN
24/10	Solange BUTARD veuve BROUARD	94 ans	6 rue des AFN
01/11	Jean LEJARD	93 ans	Clion-sur-Indre
24/11	Jean-Pierre MEYER	76 ans	32 route de la Gabrière
27/11	Guy IZORET	82 ans	5 place des Orchidées
15/12	Valérie MASSELOT	52 ans	19 rue de l'Ouest
24/12	Alain GILLIET	66 ans	20 chemin des Vignes

La situation sanitaire ne permet pas, à la date de parution du bulletin, de vous présenter l'agenda des manifestations du 1er semestre 2022.

Téléchargez, sur votre mobile, l'application PanneauPocket pour être informé en tant réel des manifestations qui pourraient être organisées.

EXPOSITIONS LE MOULIN

08/01
au
03/02

Christiane MATHIEU
Exposition individuelle de peintures
Lauréate du Salon des peintres de la Brenne 2021
(Prix de la Municipalité)

05/02
au
03/03

Photographies anciennes de l'Indre
Fonds du Conseil Départemental

05/03
au
31/03

Jumelage avec BARZANO
Exposition dans le cadre du jumelage avec BARZANO (Italie)

02/04
au
28/04

Pascal SZKOLNIK
Exposition individuelle de photographies

30/04
au
26/05

Jean-François CHAZAUD
Lauréat du Salon des Peintres de la Brenne 2020 (Prix du Moulin)
Jacques LEGROS
Lauréat du Salon des Peintres de la Brenne 2019 (Prix du Moulin)

28/05
au
30/06

Robert VERDIER
Peinture sur textile (Batik)

02/07
au
04/08

36è Salon des Peintres de la Brenne
Exposition collective sur le thème de la Brenne

06/08
au
01/09

M.E.B.A.C. 2022
François LESAGE Exposition de peintures et sculptures d'Art Contemporain

03/09
au
29/09

Evelyne FRERY - Brigitte ALISSE
« L'Art au Féminin » – Exposition en duo de peintures

01/10
au
27/10

10ème Salon de la gourmandise
sous toutes ses formes

29/10
au
24/11

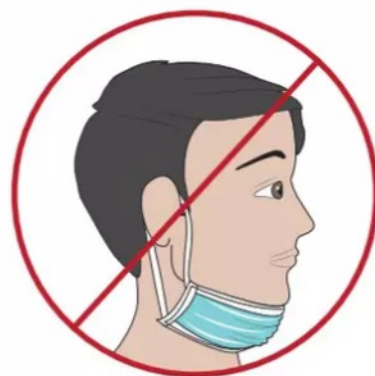
Jean-Claude BARON
Lauréat du Salon des peintres de la Brenne 2020 (Prix du MOULIN)

26/11
au
05/01

Surprise de Noël
Exposition collective à retenir pour les cadeaux des fêtes de fin d'année.
Offrez berrichon !

MAIRIE	ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h45-12h05 et 13h30-16h30 mardi et samedi 9h-12h email : mairie@mezieres-en-brenne.fr	02 54 38 04 23
Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	1 rue du Prieuré 36290 SAINT MICHEL EN BRENNÉ Maison France Services – Brenne Box - Mézières-en-Brenne (Cyber-espace - espace de Co-working) Ouverte lundi mardi jeudi 9h-12h et 14h-17h mercredi vendredi 14h-17h	02 54 38 18 60 02 54 38 59 46
GENDARMERIE	Brigade Mézières-en-Brenne	17 ou 02 54 38 28 90
POMPIERS	Chef de Centre Gilles VIDALIE	18
ENEDIS Dépannage		09 72 67 50 36
Syndicat Intercommunal des Eaux de Mézières/Saint Michel-en-Brenne	8 rue Jean-Claude Poitevin	02 54 38 05 78
Syndicat d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise	1 rue de la Mairie	02 54 38 17 32
Accueil Maison Médicale	Docteurs Anne MATHIEU et ses collaboratrices	02 54 38 04 03
Chirurgien-dentiste	Pascal RICHARD	02 54 38 08 00
Psychologue	Catherine MANCHINI	02 54 38 23 19
Infirmiers	Antoine SALLE – Yannick RHEINHART – Céline BARRAUD	06 62 51 34 07
Infirmière ASALEE (action de santé libérale en équipe)	Sonia MARTOGGIO-BLAISE	02 54 38 00 24
Masseurs kinésithérapeute ostéopathe		07 51 61 12 48
	Lucian LIGURARU-CARP-COSTEL	02 54 38 12 34
	Céline LATISSIERE	07 80 00 37 49
Pédicure – Podologue	Christine TURBELIN	02 54 39 28 47
Diététicienne	Elodie FLEOUTER	06 71 67 48 28
Infirmières	Maryline NATUREL – Myriam DEBACKER 4 place du Chapitre	02 54 38 04 32
Luxo-puncture	Maryline NATUREL - 4 place du Chapitre	02 18 01 60 63
Pharmacie	Cœur de Brenne Julie BRANGIER (mise à jour carte vitale)	06 85 84 96 07
Taxi Ambulance	Ambulances de la Brenne Sylvie LEFORT	02 54 38 00 00
Vétérinaires	Cabinet vétérinaire Docteur DEBACKER 2 route de Chatillon	02 54 38 01 94
Maison de Retraite	EHPAD Résidence de la Brenne 15 rue des Orchidées	02 54 38 04 09
Soins infirmiers à domicile		02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile	Communauté de Communes « Cœur de Brenne »	02 54 38 04 16
Portage de repas à domicile		02 54 38 18 60
Culte	Curé Emmanuel SOULY – Abbé François Valentin COLY, prêtre	02 54 38 01 22
ASMAD	Maryse MOURET	02 54 84 23 76
ADMR	Françoise BOURGY	02 54 38 02 79
Ecoles	Maternelle Jean FOURSAC Directrice : Nathalie RAFFAULT	02 54 38 01 98
	Elémentaire Joseph THIBAUT Directeur : Christophe ROCAMORA	02 54 38 07 17
Garderie périscolaire	1 bis rue du Commandant Wiltzer – fonctionne en période scolaire	02 54 38 11 23
Centre de Loisirs Saint Michel-en-Brenne	– fonctionne les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël)	02 54 38 18 60
Multi-accueil	Bouts d'ficelles Rue de la Fontaine Carrelée PAULNAY	02 54 38 17 88
Déchetterie	Lundi et samedi 9h-12h – 14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-18h fermeture à 17h du 01/11 au 28/02	02 54 38 11 03
Agence Postale communale	2 rue du Bout du Monde ouverte du lundi au samedi 9h à 12h	
Crédit agricole	7 Place du Général de Gaulle – ag.mezieres-en-brenne@ca-centreouest.fr	02 18 01 15 40
Notaire SCP LUTIER		02 54 38 00 77
Architecte	Vianney DEFFONTAINES 9 rue du Pont Malientras	02 47 91 67 06
Médiathèque	Léon BOUSSARD Emilie RENONCET	mercredi et samedi 10h-12h - 14h-18h jeudi 9h-12h - 16h-18h vendredi 10h-12h - 16h-18h
Office de Tourisme Destination Brenne	Le Moulin	02 54 38 12 67
Gîte de séjour et de groupe	le Moulin (36 lits) salle d'expositions	02 54 38 12 24
Station Touristique Rurale de Bellebouche	Activités Ludiques	02 54 38 32 36
Village Vacances Nature de Bellebouche		02 54 38 28 28
Camping de Bellebouche***		02 54 38 28 28
Camping Municipal de la Caillauderie	ouverture mi-avril à mi-octobre	02 54 38 12 24
Hôtel – Restaurant « Au Bœuf Couronné »	8 chambres	02 54 38 04 39
Restaurant Le Bellebouche	sur la station touristique rurale de Bellebouche	02 54 37 74 40
Auberge de « Plume Cane »	lieudit Plume Cane	02 54 38 03 04

Port du masque



Le port du masque est obligatoire dans les lieux suivants :

- marchés de plein air alimentaires et non alimentaires,
- brocantes, vide-greniers, braderies, marchés de Noël, ventes au déballage,
- foires et fêtes foraines,
- tout regroupement de personnes s'y apparentant où que ce soit, notamment devant les établissements scolaires, dans les files d'attente des transports en commun ou l'accès aux établissements.

Le port du masque est en outre rendu obligatoire dans l'ensemble des lieux ouverts au public, dont les ERP, y compris lorsque l'accès est déjà conditionné à la présentation du passe sanitaire.

L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.